



ORFÈVRERIE
Vendredi 30 octobre 2026



Expert :

Claire BADILLET

Expert membre de la Chambre Nationale des Experts Spécialisés

claire-badillet@orange.fr

Tél. : 06 07 58 89 89



ORFÈVRERIE

VENDREDI 30 OCTOBRE – 14 H

SALLE DES VENTES FAVART

3, rue Favart - 75002 Paris

EXPOSITION PUBLIQUE

Jeudi 29 octobre : 11h - 18h

Vendredi 30 octobre : 11h - 12h

RESPONSABLE DE LA VENTE

marc.guyot@ader-paris.fr

CATALOGUE VISIBLE SUR

www.ader-paris.fr

ENCHÉRISSER EN DIRECT SUR

www.drouotlive.com

www.interencheres.com



COMMISSAIRES-PRISEURS



David NORDMANN



Xavier DOMINIQUE

RESPONSABLES DE LA VENTE



Marc GUYOT
Responsable du département
marc.guyot@ader-paris.fr
Tél. : 01 80 27 50 17



Etienne DUHAMEL
Rapports de condition
etienne.duhamel@ader-paris.fr
Tél. : 01 87 44 47 74



Ekaterina GORSHKOVA
Ordres d'achat
egorshkova@ader-paris.fr
Tél. : 01 87 44 47 74

1
HELFT JACQUES.
Le Poinçon des Provinces françaises.
 F. de NOBELE, Paris 1985 150/200€

2
NOCQ HENRY.
Le Poinçon de Paris, Tome 1 à 5.
 Librairie du Passage, 2003, dans un emboîtement
 cartonné. 400/500€

3
BEUQUE EMILE.
*Dictionnaire des poinçons officiels Français et
 étrangers, anciens et modernes de leur création
 (XIV^e siècle) à nos jours.*
 2 Tomes.
 F. de Nobeles, Paris 1962 60/80€

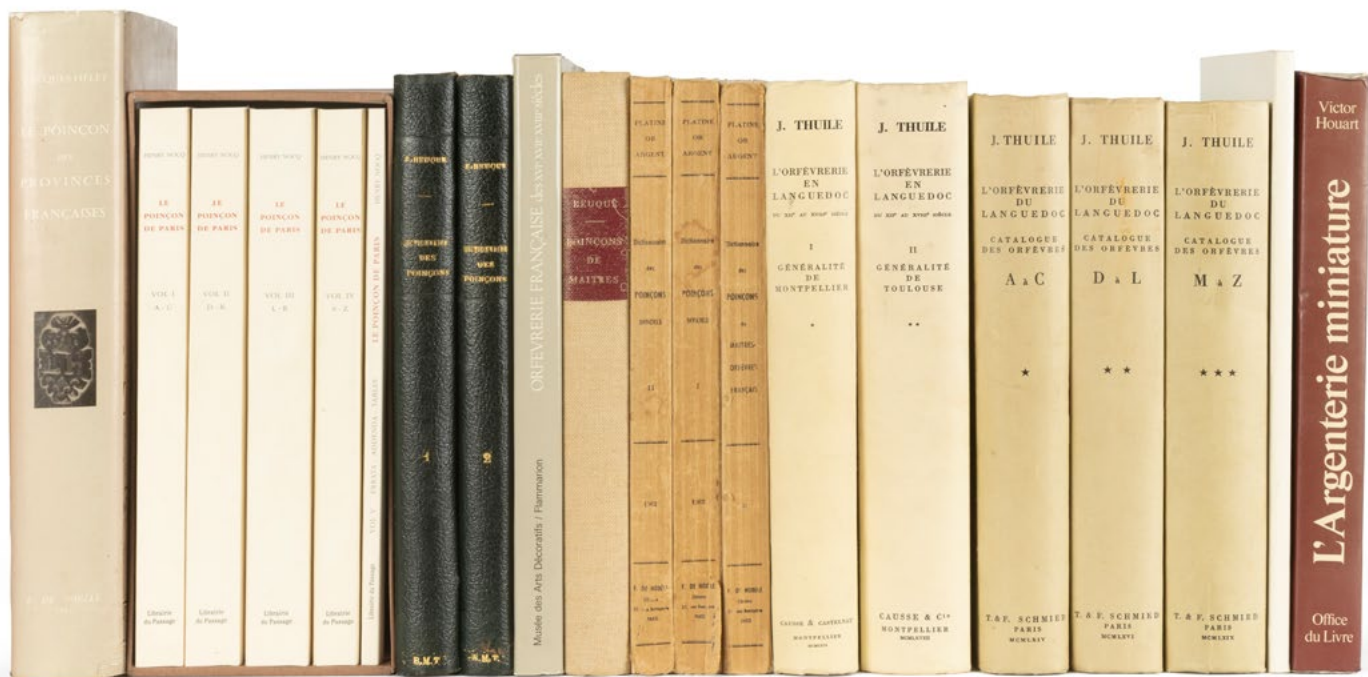
4
MABILLE GÉRARD.
*MUSEE DES ARTS DECORATIFS, Orfèvrerie
 française des XVI, XVII, XVIII^e siècle*
 Catalogue raisonné des collections du Musée des
 arts décoratifs et du Musée Nissim de Camondo
 30/40€

5
BEUQUE EMILE ET M. FRAPSAUCE.
*Dictionnaire des poinçons des Maîtres orfèvres
 français du XIV^e siècle à 1838.*
 1 Tome.
 F. de Nobeles, Paris 1988 60/80€

6
 [3 VOLUMES] :
 - BEUQUE Emile. *Dictionnaire des poinçons officiels
 Français et étrangers, anciens et modernes de leur
 création (XIV^e siècle) à nos jours*, 2 Tomes, F. de
 Nobeles, Paris 1962 ;
 - BEUQUE Emile et M. FRAPSAUCE. *Dictionnaire
 des poinçons des Maîtres orfèvres français du XIV^e
 siècle à 1838*, 1 Tome, F. de Nobeles, Paris 1964
 (ed. originale) 120/150€

7
THUILE JEAN.
L'Orfèvrerie en Languedoc.
 Complet de ses cinq volumes.
 Ed. Causse & Cie, Montpellier 1966 et 1968 et Ed.
 Schmied, Paris 1964 à 1969. 400/500€

8
 [2 VOLUMES] :
 - CHARETTE (de) Arnould. *Précis d'orfèvrerie
 ancienne : de Louis XIV à nos jours.* 1986
 - HOUART Victor. *L'argenterie miniature.* Fribourg
 Office du livre. 40/60€





9
**FRANCE 1819 - 1838 ET TRAVAIL
ETRANGER**

Trois tabatières en argent de forme ovale
ouvrant à charnière, dont deux françaises
Orfèvres : illisibles

Poinçons : repoinçonnées au crabe et au
cygne

Poids : 173 g

200/300 €



10
FRANCE XIX^e SIÈCLE

Gratte langue en argent à spatule triangulaire,
gravé d'un chiffre de lettres entrelacées.

Poids : 35 g - longueur : 15,3 cm

60/80 €



11

Châtelaine supportant un nécessaire à couture
en pomponne incrusté de nacre, constituée d'une
attache à laquelle sont suspendus trois étuis
Dans l'un des deux petits étuis est conservé un dé
à coudre, l'autre étant vide. Dans le grand étui sont
conservés une paire de ciseaux, un petit stylo (?) et
une aiguille (un objet manquant).

Poids brut : 167 g.

600/800 €



12

FRANCE OU ITALIE PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE

Étui nécessaire (vide) en écaille piqué or de forme tronconique de section ovale ouvrant par un bouton poussoir.

Aucun poinçon

Poids brut : 22 g - longueur : 9,2 cm

Etat : petits manques au piqué et infimes trous de mites

Œuvre en rapport : Musée Cognacq-Jay, numéro d'inventaire J. 571

600/800 €

13

PARIS 1798 - 1809

Paire de couteaux de voyage dans leur écrin à la forme en galuchat fermant à charnière, les manches en ébène, les viroles, blasons non gravés. L'un à lame d'acier marqué Carrère, l'autre à lame d'or 18kt.

Orfèvre coutelier : Mathieu CARRERE, insculpe en 1799-1800, biffé en 1817

Poinçons de titre pour Paris, de département (85) et d'orfèvre

Poids brut : 49,9 g - longueur : 19,7 cm - de l'étui : 20,8 cm

Parfait état

800/1 000 €





14

PARIS 1764 - 1765

Étui à cire à trois tons d'or, le talon gravé d'armoiries d'alliance sommées d'une couronne de marquis (probablement postérieur). Il est ciselé de canaux de deux tailles dont l'un est bordé de perles et terminé aux extrémités de fleurons.

Ils sont encadrés en partie haute et basse d'un motif horizontal de vagues sur des fonds amatis.

Maître orfèvre : Nicolas DURIER, reçu en 1758

Poids : 56 g - longueur : 12 cm 6 000/8 000 €

15

TOULOUSE 1762 - 1763

Hochet en argent complet de ses six grelots, ouverture du sifflet en forme de cœur, la prise unie circulaire, le manche à pans ciselé de losanges étoilés sur des fonds de stries verticales.

Maître orfèvre : I. OLIVIE en toutes lettres pour Jean OLIVIE

Poids : 71 g - longueur : 17 cm 600/800 €



16

CADRAN SOLAIRE PORTATIF BUTTERFIELD FIN XVII^e

En argent, de forme octogonale, gnomon à l'oiseau, gravé à l'anglaise Butterfield à Paris, le revers gravé d'une liste de villes avec leur latitude.

Poids brut : 36 g - longueur : 6,5 cm - largeur : 5,7 cm 800/1000 €





17

PARIS PREMIER QUART DU XX^e SIÈCLE

Sur le thème de la mer : tabatière en argent et nacre figurant une moule dans un entourage d'algues repoussées.

Orfèvre : Frédéric-Balthazar STOLL, insculpe en 1900

Poinçonné au sanglier

Poids brut : 112 g - longueur : 9,3 cm - largeur : 4,5 cm

200/300 €

18

BELGIQUE XX^e SIÈCLE

Crémier figurant une vache au naturel, la queue relevée formant l'anse semblant chasser la mouche ciselée sur le couvercle du contenant.

Poinçon de titre : A835

Poids : 250 g - hauteur à la queue : 10,5 cm

Provenance : ancienne collection Arsène et Anne
BONAFIOUS-MURAT

300/400 €





19

PARIS ENTRE 1788 ET 1789

Boîte à priser/tabatière circulaire en or ciselé sur deux faces et le pourtour de rangs de stries et de points horizontaux et verticaux encadrés de rangs de feuillages réunis par des losanges.

Maître orfèvre : partiellement identifiable D ? ?

Poids : 44 g - diamètre : 5,3 cm

3 000/4 000 €

20

PARIS 1761 - 1762

Tabatière d'or rectangulaire ouvrant à charnière, modèle ciselé d'ondes horizontales encadrées d'un feston polylobé uni toutes faces.

Maître orfèvre : Pierre-Claude MOTHE, reçu en 1735

Poinçons : bien lisibles dans le fond de la tabatière, plus effacés dans le couvercle mais présents, déchargée sur le pourtour

Poids : 94,3 g - longueur : 6,8 cm - largeur : 3,2 cm - hauteur : 3,4 cm

6 000/8 000 €





21

PARIS PREMIERE MOITIE DU XX^e SIÈCLE

Dans leur écrin ouvrant à charnière : LENOIR 14, rue Royale PARIS, six porte-noms circulaires figurant des animaux dans le goût de Benjamin Rabier, deux en argent et quatre en métal doré.

Poinçonnés au sanglier et pour les deux pièces en argent en toutes lettres au revers : LENOIR 14 rue Royale

Poids : 15,9 g 200/300 €



22

FRANCE XX^e SIÈCLE AVANT 1972

Deux prises centrales de terrines en argent fondu 950°/° figurant pour l'une un homard sur sa terrasse de poissons et une bécasse sur sa terrasse de champignons, le tout feuillagé.

Poinçon minerve sur la bécasse, contrôle sur le homard
Poids : homard 293 g, bécasse : 291 g

État : un accident à une feuille sur le homard

600/800 €

23

PARIS CIRCA 1830

Pique cure-dents figurant un dauphin, modèle récurrent de la production de cet orfèvre en métal doublé juste avant le rachat du brevet de l'électrolyse par Christofle. Rare témoignage d'une orfèvrerie de table atypique.

Orfèvre : Charles BALAINE, insculpe en 1829

Poinçons : C. BALAINE A PARIS et la marqué «doublé» au 10°

Hauteur : 12,5 cm - diamètre : 6 cm

100/150 €



24

HERMES PARIS

Dans leur écrin rectangulaire marqué HERMES 24
Faubg St Honoré PARIS, douze porte-noms circulaires
gravés F surmontés d'une couronne comtale insérés
sur une base rectangulaire.

Poinçonné au crabe

Poinçon losangique d'orfèvre (illisible) et en toutes
lettres : HERMES PARIS

Poids : 352 g - L. : 3,6 cm - H. : 2,9 cm

Dimensions de l'écrin : longueur : 30,6 cm -
largeur : 18,3 cm

600/800 €



25

FRANCE DEUXIEME QUART DU XIX° SIÈCLE

Ensemble de onze couteaux à fromage, les lames
à bout rond gravées à l'acide de scènes de chasse
et de villages, toutes différentes sur une face, et
de tiges feuillagées sur l'autre, rappelant le travail
de la manufacture de Klingenthal. Les manches en
ébène sont rehaussés en cuivre doré de palmettes en
partie haute et basse et d'un écu gravé des initiales
LP, encadrées de motifs d'arabesques découpés
d'inspiration Louis XIV.

État : lames piquées, manque une virole sur une face
d'un des couteaux, un filet de cuivre à refixer.

Longueur : 20,8 cm

400/600 €



26

PARIS APRES 1867 : JAPONISME

Vide-poche en argent doré triangulaire reposant sur une base circulaire polylobée ciselée. La scène gravée évoque un intérieur japonais dans lequel évoluent deux femmes devant deux troncs d'arbres feuillus.

Orfèvre : Frédéric BOUCHERON 1830 - 1902, signature au revers en toutes lettres et la mention PARIS.

Poids : 57 g - dimensions : 9 cm x 10 cm

État : dévermeillé

600/800 €

27

HERMÈS PARIS AVANT 1972

Pichet en argent d'une contenance de soixante-quinze centilitres. De forme tronconique, le bec verseur est pris sur pièce. L'anse et son montage figurent un élément de bride de cheval rappelant que la Maison Hermès a été fondée à Paris en 1837 par Thierry Hermès en qualité de sellier-harnacheur.

Poinçons minerve sur le haut du col et l'anse, poinçon d'orfèvre dans un losange illisible (seule une lettre H est lisible) et la mention en toutes lettres en bordure inférieure : HERMES . PARIS.

Poids : 680 g - hauteur : 17 cm - diamètre de la base : 11,2 cm - du col : 10,6 cm 2 000/3 000 €



28

GOLF : TROIS TROPHÉES

Deux timbales/prix de golf en argent, l'une sur un modèle de JEAN-ELISEE PUIFORCAT (1897 - 1945), datée de 1956 : DIVONNE-LES-BAINS, la seconde en argent doré (usures) gravée : GOLF D'EVIAN EVIAN CACHAT.

Poinçon minerve

Orfèvre : Emile PUIFORCAT et BANCELIN

Poids : 285 g - hauteur : 7,1 cm et 10 cm

On y joint un trophée figurant une cloche en métal gravé GOLF DE DIVONNE PAQUES 1960 -

hauteur : 7 cm

400/600 €



29

GOLF : TROIS TROPHÉES DATES DE 1957 - 1959 - 1960

Timbales en argent, deux en suite sur un socle «gourmette», gravées : «ARCHITECTES ENTREPRENEURS - LE LYS», la troisième sous la forme d'une timbale tulipe, gravée : «COUPE DU PRESIDENT GOLF DE DIVONNE 1957».

Poinçon minerve

Orfèvres en toutes lettres : LEON MAEGHT (pour deux) et PUIFORCAT pour la troisième

Poids des trois : 544 g - hauteur : 6,9 cm x 2 et 12,5 cm

Etat : petits enfoncements en bordure

800/1000 €



30

GOLF : TROIS PETITS TROPHÉES DE GOLF

En argent uni, deux gravés : COUPE VETIVER PARFUMS CARVEN,

le troisième : GOLF DE DIVONNE 1960.

Poinçon minerve

Orfèvre : BANCELIN et HENIN & Cie

Poids : 265 g

On y joint une timbale en argent sur piedouche à pans de la maison KELLER, poinçonnée minerve

Poids : 265 g

600/800 €



31

COUPE D'ASSOCIATION DE CHASSE D'HEIMSBRUNN EN ALSACE

Grande coupe en argent circulaire sur piedouche rehaussée d'un filet fort en partie médiane, gravée d'une tête de chevreuil et la mention : HEIMSBRUNN en partie inférieure, dédiée et datée au revers 1955.

Poinçon minerve

Orfèvre en toutes lettres : PUIFORCAT PARIS et dans un losange

Poids : 689 g - hauteur : 15,5 cm - diamètre du col : 13 cm

800/1000 €



32

PARIS 1979

Coupe-papier en argent fondu figurant un nautilus. Oeuvre de Pauline LA JARRIGE (1909-1991). Edité par la Monnaie de Paris.

Poids : 403 g - longueur : 18,7 cm

1 000/1 500 €



33

ITALIE À PARTIR DE 1949

Dans son écrin, coupe-papier en argent 800°/° la prise ornée d'une médaille du SISMI (Service de Renseignements Italien) et de leur devise : «Omnia Silendo ut deam nosco», la lame en ivoire marin.

Poids brut : 37 g - longueur : 23,3 cm

60/80 €

34

CHRISTOFLE CIRCA 1935

Coupe-papier en métal argenté d'époque Art Déco, le dessin généralement donné à Luc Lanel, directeur artistique de la marque jusqu'en 1942.

Poinçons : CHRISTOFLE en toutes lettres, un cavalier d'échec entre les lettres O et C et poinçon d'orfèvre

Longueur : 25 cm

150/200 €



35

NEW-YORK - TIFFANY - XIX^e SIÈCLE

Nécessaire de voyage dans sa valise en cuir marquée TIFFANY & Co New-York Makers du Dr Georges A. DIXON (1857 - 1933), gravé à son nom et adresse, toutes les pièces G.A.D.

Il est composé de vingt et un éléments à monture en argent 925°/°°, comprenant trois brosses, miroir à main, deux rasoirs, chausse-pied, étui à brosse à dents, étui à blaireau, tire-bouchon, canif à deux lames, étui et son blaireau, tire-lacets, boîte à savon, peigne à monture argent, boîte circulaire, étui évidé oblong, cuir pour rasoirs (M.E. REPPENHAGEN Highland Falls, NY, pattern 1886) et deux flacons en verre (l'un cassé au niveau du col).

Toutes les pièces portent la marque TIFFANY en toutes lettres et le numéro de modèle.

Poids brut : 2060 g

État : valise très endommagée

800/1 000 €





36

ETATS-UNIS XX^e SIÈCLE

Ensemble en suite de huit couteaux à beurre en métal argenté (individual butter knives) du modèle Indian Chrysanthemum, les lames en métal sont signées : TIFFANY & Co.

Longueur : 15,1 cm

200/250 €



37

FRANCE XX^e SIÈCLE

Allume cigare en argent 950°/° figurant une lampe antique, la prise latérale terminée par une tête de lion.

Poinçon minerve

Poids : 105 g

180/200 €



38

PARIS FIN DU XIX^e - DEBUT XX^e SIÈCLE

Deux plateaux à cartes en argent de forme rectangulaire poinçonnés minerve :

- en argent uni à bordure feuillagée par Robert LINZELER (en toutes lettres), poids : 244 g - longueur : 21 cm - largeur : 16 cm

- en argent, mouluré aux angles, ciselé de deux dragons affrontés dans des enroulements feuillagés encadrant un bouquet de fleurs, non signé

Poids : 354 g - longueur : 20,5 cm - largeur : 15,7 cm

400/600 €



39

SHEFFIELD 1903 - 1904

Flacon en verre soufflé piriforme gravé de filets tournants, le bouchon en verre à l'imitation de l'agate au col monté en argent.

Orfèvre : FORDHAM & FAULKNER

Poids brut : 418 g - hauteur : 21 cm 200/250 €



40

NEW YORK PREMIER QUART DU XX^e SIÈCLE

Encrier de forme circulaire mettant en valeur un médaillon de jade, de forme ovale, figurant un oiseau dans un entourage de fleurs formant le couvercle et ouvrant à charnière, dévoilant l'intérieur en argent doré. Le réceptacle est enchâssé dans une porcelaine couleur rouge flammée portant une fausse marque Kangxi sur un piétement ajouré en argent doré (usures) aux motifs d'inspiration orientales.

Signé dans le couvercle : Edward I. FARMER, New York, et la mention STERLING

Poids brut : 508 g

Edward I. FARMER (1872 - 1942), collectionneur dans sa jeunesse, rapporta d'Orient nombre de jades anciens. Devenu marchand d'art à New-York, il fit réaliser des objets de bureau, dont des encriers, comme celui présenté.

Je remercie Laurence Souksi et Franz Fray pour leur précieuse collaboration.

800/1 000 €



41

PARIS 1945 - 1951

Service thé-café en argent 950°/°° composé d'une chocolatière, verseuse, théière, sucrier couvert, pot à lait, on y joint son plateau non signé en métal et un passe-thé d'un autre orfèvre (24 g). Modèle à huit pans godronnés sur piédouche en rappel sur le couvercle et les boutons de préhension, le corps rehaussé de rangs de filets forts, anses en ébène.

Poinçon minerve

Orfèvre : Jean-Pierre CARDEILHAC

Poids brut : 3242 g - dimensions du plateau : longueur aux anses :

49,5 cm - largeur : 39,5 cm

3 000/4 000 €



42

GOLF : TROIS PETITS TROPHÉES DE GOLF

En argent, dont une paire gravée : GOLF DE DIVONNE
1959 COUPE DE LA MUNICIPALITE,
le troisième : GOLF DE DIVONNE 1955, COUPE
HOTEL BELLEVUE-MARQUIS.

Poinçon minerve

Poids des trois : 237 g - hauteur : 8,2 cm x 2 et 8 cm
300/400 €



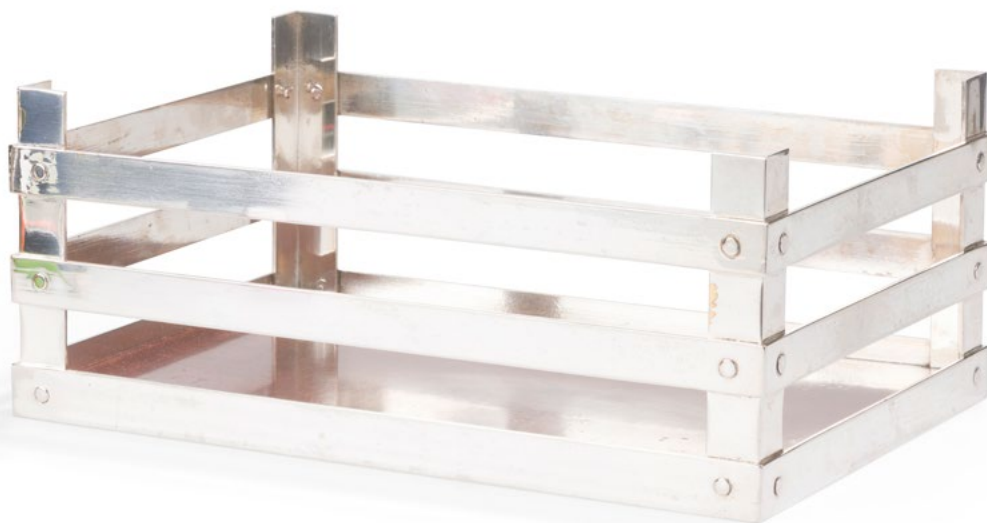
43

Deux amusants et inhabituels cageot et cagette en métal argenté sur le modèle des cageots Mussy en peuplier. Ces emballages furent utilisés pour le transport des fruits et légumes sur les marchés pendant tout le XX^e siècle. L'un est de forme ovale, le second rectangulaire ajouré sur lesquels figurent des imitations d'agrafe et de clous qui servaient à les assembler.

Dimensions : cageot ovale : longueur : 25,3 cm - largeur : 13,2 cm - hauteur : 10,4 cm, cagette rectangulaire : longueur : 30 cm - largeur : 19,7 cm - hauteur : 10 cm

État : légère désargenture

150/200 €





44

LONDRES 1883

Vide-poche d'époque victorienne en argent 925°/°° figurant une chauve-souris au naturel vue de face, les ailes écartées.

Orfèvre : James Barclay HENNEL

Revendeur en toutes lettres au revers : LEUCHARS & SON 38 & 39 PICADILLY LONDON & 2 RUE DE LA PAIX PARIS

Repointonné au charançon

Poids : 73 g - longueur : 12 cm - hauteur : 7,7 cm

1 500/2 000 €





45

FRANCE XX^e SIÈCLE

Dans un écrin de transport à poignée centrale, calice en argent pour partie dorée ciselé d'une frise de vigne sur le piédouche et le pourtour de la coupe rehaussée d'une croix émaillée sur le pied. Gravé au revers : T.J.D. Poinçon minerve

Orfèvre : illisible

Poids : 495 g - hauteur : 18,4 cm - diamètre du pied : 12,9 cm

On y joint une patène en argent doré uni (poinçon illisible)

Poids : 99 g - diamètre : 14 cm

500/600 €

46

PARIS 1798 - 1809

Patène en argent doré gravée en son centre IHS souligné d'un cœur et encadré de la couronne d'épines.

Orfèvre : Jacques-Florent-Joseph BEYDEL

Poids : 100 g - diamètre : 14,4 cm

On y joint une patène en argent

Poids : 160 g - diamètre : 15 cm

300/400 €



47

Christ d'applique en métal argenté du XIX^e siècle. Tous les éléments ont été fondus, la Croix, le Christ, le titulus portant l'inscription INRI ainsi que le crâne souligné des deux tibias croisés aux pieds du Christ.

Aucun poinçon

Poids : 93 g - hauteur : 17 cm - largeur : 9,5 cm

150/200 €



48

TRAVAIL ETRANGER DU XVIII^E SIÈCLE

Encensoir en argent composé de sa cuve (manque le réceptacle intérieur pour l'encens), son couvercle repercé surmonté d'une croix, de sa suspension et de ses chaînes. Poinçons indéterminés

Poids brut (anneau terminal de la suspension en métal) : 435 g

Hauteur déployé : 70 cm 600/800 €

49

PARIS 1809 - 1819

Patène en argent doré figurant en son centre la Cène en demi-ronde bosse encadrée d'un décor à la molette de triangles soulignés de points.

Poinçon de garantie des orfèvres et deuxième coq

Orfèvre : Marguerite HOGUET, la Veuve de Pierre PARAUD, biffé entre 1811 et 1812 (décès)

Poids : 264 g - diamètre : 16,2 cm

État : quelques usures sur les visages, excellent état de la dorure

Le modèle de cette Cène fut utilisé à plusieurs reprises par cette lignée de trois orfèvres : Pierre Paraud, sa femme et son gendre Hippolyte-François Bertrand (1837 - 1844) dit Bertrand-Paraud. 500/600 €



50

LYON XX^E SIÈCLE

Calice en argent uni et bronze doré et sa patène. En bronze : le pied circulaire et le nœud, la coupe en argent.

Poinçon minerve

Orfèvre : VILLARD & FABRE, insculpe en 1901, biffé en 1973

Poids brut : 132 g - poids net de la patène : 113 g

Diamètre de la patène : 13,5 cm, hauteur du calice : 13,4 cm

Un document de la Chancellerie épiscopale d'Autun est joint mentionnant : « ce calice et cette patène ont été consacrés par le Vicaire Général, le 20 avril 1969. »

État : bordure de la patène à redresser 300/400 €





51

FRANCE XX^e SIÈCLE

Dans un écrin de transport de la Maison Chevallard Frères, orfèvre à Angers, ciboire pour partie en argent (coupe) et métal doré, le couvercle sommé d'un agneau. Poinçon minerve

Orfèvre : non identifiable, seule la lettre B du patronyme est lisible

Poids brut : 311 g - hauteur : 20 cm

100/150 €

52

BOURGOGNE (ATTRIBUÉ À) XIX^e SIÈCLE APRÈS 1838

Ciboire en argent (coupe, couvercle et fausse coupe) et bronze doré (pied et tige jusqu'au noeud). Le talon reçoit un décor de Triangle Trinitaire, du Sacré Cœur et des Tables de la Loi sur un même fond étoilé dans des nuées, alternant avec les symboles liturgiques de blé, roseaux et raisins en rappel sur le noeud, le couvercle et la fausse coupe agrémentée de deux têtes de chérubin.

Poinçon minerve

Orfèvre : illisible (sur le pourtour)

Poids brut : 956 g - hauteur : 29,2 cm - diamètre du pied : 14,2 cm

Mention collée au revers de provenance : Récollet Cluny

600/800 €

53

PARIS 1738 - 1739

Paire de flambeaux en argent et une paire de bobèches. Elle repose sur une base dodécagonale à plusieurs doucines, le fût à six pans rehaussés de coquilles sur trois faces. Maître orfèvre : François RIGAL, reçu en 1720 Poinçonnées dans le binet, au revers du pourtour polylobé et de la cuvette et déchargées sur le pourtour, bobèches non poinçonnées. Poids : 1245 g - bobèches : 69 g - hauteur : 24,2 cm - diamètre du pied : 14 cm
État : le pied d'un des deux flambeaux à redresser
2 000/3 000 €



54

PARIS 1789

Dans leur écrin rectangulaire à charnière doublé de feutrine, six gobelets de forme tonneau en argent doré uni. Maître orfèvre : attribué à Claude-Noël DUPUIS, reçu en 1789 Poids : 167 g - hauteur : 4,1 cm Dimensions de l'écrin : longueur : 16,7 cm - largeur : 12 cm - hauteur : 6,2 cm (état d'usage) Porte un numéro d'inventaire de collection 284/6 au revers
800/1 000 €





55

55

PARIS 1756 - 1762

Cuiller à sucre en argent modèle filet, repercé de tulipes et de larmes autour d'une fleur centrale.

Maître orfèvre : illisible

Poids : 98 g - longueur : 21,3 cm

180/200 €



56

56

PARIS 1763 - 1764

Cuiller à sucre en argent, modèle filet coquille, la spatule dégravée, la tige gravée des lettres H C. Le repercé s'articule autour d'une rosace de tulipes tournoyante, accompagnée de larmes, feuillages et tulipes.

Maître orfèvre : illisible

Poids : 100 g - longueur : 20,8 cm

150/200 €

57

METZ 1784 - 1789

Cuiller à sucre en argent modèle uniplate, gravée au début du XIX^e siècle sur la spatule d'une armoirie sommée d'une couronne comtale. Le cuilleron bordé reçoit un inhabituel repercé losangique en partie verticale de croix de trèfles encadrés de quatre croix de feuilles poursuivies d'acanthes.

Maître orfèvre : Jean-Louis BERNARD, reçu en 1756

Millésime du poinçon de Bernier illisible

Poids : 99 g - longueur : 22,2 cm

300/400 €



57



58

58

Cuiller à sucre en argent fabriquée d'une seule pièce au XIX^e siècle et portant des poinçons parisiens à l'imitation des poinçons parisiens de la fin du XVIII^e siècle.

Poids : 82 g - longueur : 19,6 cm

150/200 €

59

PARIS 1783 - 1784

Cuiller à sucre en argent modèle filet. cuilleron bordé.

Le repercé s'articule autour d'une rosace centrale de tulipes encadrée d'acanthes puis d'une frise de rinceaux. La spatule est dégravée.

Maître orfèvre : Pierre-Nicolas SOMME, reçu en 1760

Poids : 89 g - longueur : 20,5 cm

200/250 €



59

60

VESOUL 1784

Exceptionnelle cuiller à saupoudrer en argent, en parfait état, modèle filet, la spatule rehaussée d'un rehaut du filet au recto et au verso et gravée à l'époque de sa réalisation d'un chiffre de lettres entrelacées à l'anglaise dans un écu lauré sommé d'une couronne fleurie (probablement pour célébrer une union).

Le repéré figure en son centre une fleur à dix pétales, puis un rang de tresses encadrées de deux rangs festonnés en rappel sur la bordure du cuilleron. Entre les deux, un décor à l'imitation d'un tressage d'osier ajouré, à la fois courbe et vertical, complète l'ensemble.

Maître orfèvre : Claude-François MICHEL, reçu en 1776

Poids : 131 g - longueur : 25,5 cm - longueur de la spatule : 7 cm - diamètre du cuilleron : 8,3 cm

Poinçons : titre : 11 deniers 12 grains, poinçon de Bernier : tête d'ours 84, jurande lettre O, repoinçonée à la minerve

Œuvre en rapport : ancienne collection Jourdan-Barry, vente Poulain-Le Fur du 4 juin 1993 sous le numéro 130 : cuiller à saupoudrer, Vesoul 1780 par le même maître orfèvre.

Poids : 130 g - longueur : 23,8 cm, reproduite en page 248 sous le numéro 128 de l'ouvrage : *Les cuillers à sucre dans l'orfèvrerie française du XVIII^e siècle*.

1 500/2 000 €





61

LILLE 1790

Paire de flambeaux en argent et ses bobèches, le pied à huit pans formé de plusieurs gradins à doucine, les huit pans en rappel sur les nœuds, le fût et le binet. Gravée PM sur le pourtour et les bobèches.

Maître orfèvre : François BAUDOUX dit BAUDOUX-DELEFOSSE, son petit poinçon «B».

Poinçons de Bernier : une hirondelle encadrée de 9 et 0 au revers du pied, de la cuvette et sur le binet, repoinçonnés au crabe

Poids : 965 g - hauteur : 25,5 cm - diamètre de la base : 13 cm

1 500/1 800€

62

PARIS 1706 - 1707

Curon en argent mouluré de deux rangs de filets, gravé postérieurement sur le pourtour des lettres LR à l'anglaise, en majuscules : A G et M C.

Maître orfèvre : Simon BOULANGER, insculpe en 1691

Poids : 97 g - hauteur : 6,2 cm - diamètre du col : 7,6 cm

État : ancienne restauration en bordure 250/300€



62

63

VITRY-LE-FRANÇOIS 1764 - 1765

Curon en argent mouluré de plusieurs rangs de filets, gravé M C sur le corps.

Maître orfèvre non identifié : I différent une étoile E et M entre deux grains de remède

Poids : 49 g - hauteur : 5,7 cm

État : petit enfoncement 200/300€



63



64

64
NANTES 1767 - 1768

Timbale tulipe en argent. Elle repose sur un piédouche repoussé d'oves entrelacés, gravé sur le pourtour de forme biseautée de deux patronymes : I. GIRARD et M. FONTENEAU. Gravée sur le corps sur deux registres de roses et coquilles dans des entrelacs en rappel sur la bordure.

Maître orfèvre : François II BROUARD, reçu en 1751

Poids : 119 g - hauteur : 9,3 cm

300/500 €

65

ORLEANS 1798 - 1809 ET PARIS 1772 - 1773

Deux timbales tulipe en argent gravées sur deux registres :

- ORLEANS : piédouche repoussé de godrons, gravée sur le pourtour : MITERAN MARIE BEZE JEANNE J. GABARD, gravée de fleurs dans des médaillons entre deux rangs de vagues et de draperies fleuries en partie haute.

Orfèvre : Louis Omer PIESSE

- PARIS 1772 - 1773 : ciselée d'oves et d'entrelacs, gravée de rinceaux fleuris en partie haute et basse sur des fonds amatis.

Maître orfèvre : Jean-Etienne de PARIS, reçu en 1736

Poids : Orléans 129 g - Paris : 119 g

400/600 €



65

66

PARIS 1723 - 1724

Timbale tulipe en argent doré. Elle repose sur un piédouche ciselé de godrons, le corps est gravé sur deux registres séparés par deux rangs de filets au-dessus desquels figurent une armoirie de jeune fille et les lettres IP.

En partie inférieure, trois modèles de lambrequins en alternance et en bordure du col une frise d'enroulements coudés, le tout sur des fonds amatis.

Maître orfèvre : Jean-Baptiste MEUSNIER, reçu en 1709

Poids : 118 g - hauteur : 9 cm

Etat : ancienne restauration dans le corps de la timbale, usures aux amatis et à la dorure

300/500 €



66

67

PARIS 1755 - 1756

Grand gobelet en argent uni de forme tulipe reposant sur un piédouche ciselé de godrons, la bordure moulurée de filets. Elle est gravée sur le pourtour : MEMENTO QUINQUAGENTA ANNOS (9 MARS 1912) et sur le piédouche P.M.L.F.

Maître orfèvre : Pierre-Antoine VIAUCOURT, reçu en 1753

Poids : 200 g - hauteur : 12,4 cm

400/600 €



67



68

68

STRASBOURG 1776

Onze couverts à entremets en argent doré, modèle filet coquille, gravés sur la spatule d'armoiries d'alliance sommées d'une couronne de marquis, auxquels on joint un couvert postérieur de même modèle, aux mêmes armes, de l'orfèvre parisien Hénin et Cie, poinçonné minerve.

Le tout dans un écrin du XIX^e siècle à poignée centrale.

Maître orfèvre : OERTEL

Poids : 1753 g

État : bel état du vermeil

2 000/3 000 €



68



69

STRASBOURG FIN DU XVIII^e SIÈCLE

Six cuillers à thé en argent doré, modèle filet, gravées sur la spatule d'armoiries d'alliance sommées d'une couronne comtale.

Maître orfèvre : François-Daniel IMLIN, reçu en 1780

Poids : 193 g - longueur : 14,5 cm

Poinçon : repoinçonnées au cygne

État : légèrement dévermeillées

300/400 €



70

STRASBOURG DEUXIÈME MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE

Six cuillers à café en vermeil modèle coquille et cuilleron bordé gravées d'un monogramme de lettres entrelacées dans un écu dans un écrin à la forme de l'époque, ouvrant à charnière et muni de ses deux crochets de fermeture.

Maître orfèvre : Johannes Jacob KIRSTEIN reçu en 1760

Poids : 182 g - longueur : 14,5 cm

Poinçons : maître orfèvre en toutes lettres

800/1000 €





71

STRASBOURG 1789

Timbale tulipe à quatre côtes pincées en argent. Gravée d'une guirlande de fleurs sous la moulure de filets de la bordure. On retrouve ce modèle de fleurs sur des timbales du quatrième quart du XVIII^e siècle de la ville.

Maître orfèvre : attribuée à Jean-Jacques VIERLING, reçu en 1745

Poinçons : reconnaissance de la ville 1784 - 1789 - 1797, maison commune (chiffre 5 sous un casque à panache) et maître orfèvre.

Poids : 138 g - hauteur : 8,4 cm

État : bel état du vermeil

2 000/3 000 €

72

PARIS 1771 - 1772

Paire de flambeaux en argent, la base à contours alternés de deux tailles, en rappel sur la cuvette et la cloche repoussés également de deux tailles de godrons, rehaussés d'un médaillon central non gravé. De même, le fût de forme balustre et le binet alternent deux tailles de pans repoussés. Le binet est souligné de rangs de filets forts.

On y joint une paire de bobèches antérieure déchargée à la tête de saumon de forme hexagonale.

Maître orfèvre : Joseph-Théodore VANCOMBERT, reçu en 1770

Poinçons : au revers, dans le binet et repoinçonnés au crabe

Poids : 1128 g - bobèches : 65 g - hauteur : 26,5 cm - diamètre de la base : 14,7 cm

2 000/3 000 €



73

°PARIS 1773 - 1774

Ensemble de trois salières en argent reposant sur quatre pieds biche et leur intérieur en cristal taillé orné de chutes de fleurs.

Maître orfèvre : Jean-Baptiste-François CHERET, reçu en 1759

Poids net : 184 g - longueur : 7,2 cm - largeur : 6 cm - hauteur : 4,4 cm

État : petit manque en bordure d'un des intérieurs et une fêlure

Ancienne collection Jacques MALATIER, vente Ader du 10/10/2018 sous le numéro 151 300/400€



74

PARIS 1785 - 1786

Quatre salières en argent en suite et trois verres bleu (manque un). De forme ovale, quadripode, elles sont estampées de putti encadrant un médaillon non gravé.

Maître orfèvre : illisible

Poids net : 137 g

200/300€



75

GRENOBLE 1751 - 1752

Paire de salières en argent fondu uni de forme ovale, pieds à enroulements moulurés de filets. Gravés F.B. sur le bord intérieur.

Maître orfèvre : Ennemond RUYNAT ou RUINAT, reçu en 1741

Poids : 274 g - longueur : 7,4 cm - largeur : 6,4 cm - hauteur : 4 cm

Ancienne collection Jean-Claude DELAUNEY, II^e vente du 23/10/2019, sous le numéro 239, SVV Beaussant-Lefevre
Poinçons : très beaux poinçons bien lisibles 1 200/1 500€



76

PARIS 1749 - 1750

Paire de salières/poivrières couvertes à enroulements en argent fondu. Gravée d'armoiries d'alliance sommées d'une couronne de marquis.

Maître orfèvre : Edme-Pierre BALZAC, reçu en 1739

Poids : 230 g - longueur : 8,5 cm - largeur : 6,8 cm

État : excellent, poinçonnée deux fois du maître orfèvre sur l'une, sur la seconde poinçon du maître orfèvre effacé 1 000/1 500€





77

PARIS 1739 - 1740

Timbale tulipe en argent. Elle repose sur un piédouche ciselé de godrons, sur le pourtour un patronyme M. GRIFFON P.D. Le corps est gravé sur deux registres séparés par des rangs de filets. Dans la partie inférieure un décor de lambrequins de deux modèles alternés et en partie supérieure une frise de lambrequins, le tout sur des fonds amatis.

Maître orfèvre : illisible

Poids : 146 g - hauteur : 10 cm

300/500€

78

PARIS 1756 - 1757

Moutardier en argent, le corps repoussé de côtes torsées en rappel sur le couvercle, le piédouche ciselé de godrons et d'enroulements. Les côtes torsées sont rehaussées d'un décor dit « en ailes de chauve-souris » délimitées par un fond amati épousant la forme. Anse en crosse, appui-pouce en coquille dentelée.

Maître orfèvre : Jean-Jacques CHARBONNE, reçu en 1738

Poids : 184 g - hauteur : 11,5 cm

Poinçons : au revers, maître orfèvre sur un enroulement d'une anse, dans le couvercle 1 000/1 200€



79

AVIGNON DEUXIÈME MOITIE DU XVIII^e SIÈCLE

Paire de flambeaux en argent. Elle repose sur une base à six pans doubles à double doucine. La cuvette est gravée d'un médaillon ovale gravé de lettres entrelacées. Le fût est monté à pas de vis juste au-dessus de la cloche soulignée de rangs de filets. Le fût ainsi que le binet présentent une forme hexagonale, à la fois sur les deux bagues et le binet rehaussés d'une coquille et d'enroulements sur trois faces.

Maître orfèvre : Joseph II ROUVIERE

Poids : 1442 g - hauteur : 26,4 cm - diamètre base : 14,8 cm

Poinçons : lettre A pour Avignon et poinçon de maître orfèvre insculpé deux fois

État : le fût monté à vis est inhabituel, peut-être une très ancienne restauration du XVIII^e siècle 2 500/3 000€





80

PARIS 1762 - 1763

Paire d'assiettes en argent, modèle filets à six contours, gravée postérieurement sur le marli d'un écu de lettres entrelacées.

Maître orfèvre : Claude-Antoine CHARVET, reçu en 1757
Poinçons : charge, lettre-date Y, décharge, maître orfèvre visible sur une seule assiette

Poids : 636 et 643 g - diamètre : 25,2 cm

État : traces d'anciennes armoiries dégravées 1 200/1 500 €



81

PARIS 1782 - 1783

Très grand plat de forme circulaire en argent uni mouluré de filets.

Maître orfèvre : Jean-Charles DUCHESNE, reçu en 1767

Poids : 1695 g - diamètre : 37,2 cm

2 500/3 000 €

82

GENÈVE XVIII^e SIÈCLE

Bas d'écuelle à oreilles en argent uni, les oreilles fondues frappées au revers des lettres AP.

Poids : 378 g - D. : 15,9 cm

Repoinçonnée au charançon, anciennes restaurations (traces de liqueur) 300/400 €



83

SUISSE ROMANDE XVIII^e SIÈCLE

Paire de flambeaux en argent uni, la base fondue hexagonale polylobée, en rappel sur le fût ainsi que sur les trois bagues, le binet circulaire rehaussé de rangs de filets. On y joint deux bobèches circulaires non poinçonnées.

Maître orfèvre : DRH ou L

Poids : 881 g - bobèches : 47 g - hauteur : 21,8 cm -
diamètre du pied : 12 cm 1 000/1 200 €



84

FRANCE ÉPOQUE LOUIS XVI

Terrine en métal plaqué et doublure à l'origine, réargentées.
Tous les éléments rapportées avec écrous. Modèle quadripode
à enroulements à attaches de feuilles de laurier, prise figurant
une grenade sur sa terrasse de feuilles.
H. : 27 cm, sans les anses : 22 cm

600/800 €



RENNES 1735 - 1736

Paire de bougeoirs en argent repoussé et fondu à motifs de godrons, oves et croisillons, gravés sur la cloche aux armes d'alliance sommées d'une couronne de Marquis de : Jacques Vincent LE BORGNE de KERMORVAN (1700 - 1750) et de Marie-Thérèse de la MARCHE (1706 - 1779), mariés le 23 septembre 1732.

Maître orfèvre : Jean-Baptiste 1^{er} BUCHET, reçu en 1724

Poinçons : bien poinçonnée au revers, dans le binet, déchargée sur le pourtour.

Poids : 1070 g - hauteur : 24,2 cm - base : 13,2 cm

Un modèle semblable situé au musée de Bretagne de Rennes et datant de 1748 - 1749 par le même orfèvre figure en page 380 de l'ouvrage : « *Les Orfèvres de Haute Bretagne* ».

Je remercie Bastien LANCELOT, mon confrère de la CNES, qui a identifié les armoiries.

1 800/2 500 €





86

MORLAIX 1725 - 1733

Coupe de mariage en argent reposant sur une bête circulaire unie, gravée sur le pourtour *A*M*AREV*, à anses fondues à enroulement et tête de dauphin.

Maître orfèvre : François de SAINT AUBIN, reçu en 1693, décédé en 1730

Poids : 133 g - diamètre aux anses : 10,6 cm - hauteur : 5 cm

Reproduite dans l'ouvrage : « Les orfèvres de Haute Bretagne » - Les Cahiers du Patrimoine - p. 338 sous le numéro 177.

Un modèle très approchant figurait dans la vente de Monsieur Edouard Cochet, du 9/11/2011 sous le numéro 63 (SVV Vincent Fraysse)

1 000/1 500 €



87

PARIS 1758 - 1759

Paire de flambeaux et leurs bobèches en argent. Modèle reposant sur une base polylobée à multiples doucines, la cloche moulurée de filets, le fût à bagues de deux modèles : filets et à pans en rappel sur le binet.

Maître orfèvre : attribuée à Antoine FILASSIER, reçu en 1704

Poids avec les bobèches : 1039 g - hauteur : 25,9 cm - diamètre de la base : 14 cm

Poinçons : au revers de la lettre-date, décharge sur le pourtour et repoinçonnée au sanglier, dans le binet de la charge et du maître orfèvre, de la décharge et de la lettre-date

1 800/2 000 €

88

PARIS 1798 - 1809

Travail de tabletier accompli avec ce nécessaire de voyage dans sa petite caisse d'acajou et filets de laiton muni de sa clé, chiffré dans un écu des lettres AG entrelacées.

Il comprend : un dé en or, deux boîtes en verre et monture argent et deux flacons en verre taillé complet pour l'un de son bouchon intérieur (le second inouvrable non vérifié) (poinçon de garantie de licteur), deux boîtes rectangulaires portant le poinçon de la garantie des orfèvres et de l'orfèvre : Charles-François PERNET, un tire bouchon en acier et un cachet au chiffre du coffret.

Poids de l'or : 5,5 g - de l'argent brut : 361 g

Dimensions de la caisse : longueur : 19,5 cm, largeur : 14,8 cm, hauteur : 7,7 cm

800/1 000 €



PARIS 1819 - 1838

Drageoir en argent, son couvercle et un verre bleu reposant sur une base carrée sur support de boules. Sur le thème de l'amour, le décor ajouré est estampé d'un couple autour d'un autel de l'amour, la prise figure un cygne, les deux anses sont soulignées d'un couple d'oiseaux se bécotant dans un nid.

Orfèvre : D. GARREAU, insculpe en 1817

Poids net : 486 g - hauteur : 27 cm

État : excellent, pas de réparation ni de manque

500/600 €





90

PARIS 1819 - 1838

Huillier/vinaigrier d'époque Restauration en argent. À l'imitation d'une nef de table de forme ovale à deux porte-carafes à motifs ajourés séparés par une prise centrale terminée par un anneau circulaire fleuri. Les deux anses latérales sont soulignées de cygnes en ronde-bosse et feuilles d'acanthé. Les deux faces de la nef sont gravées aux armes du Marquis d'Arcangues.

Orfèvre : François-Alphonse BOULANGER, insculpe en 1819 - le poinçon de l'orfèvre figure à l'intérieur de la nef et au revers des porte-carafes (non visible sans démontage)

Poids : 1232 g - hauteur : 39 cm - piédouche longueur : 13,2 cm - largeur : 8 cm

État : manque un écrou de fixation au revers (non visible), les deux carafes en verre/cristal et leurs bouchons

1 400/1 600 €





91

°GAND - GENT 1798 - 1809

Paire de bougeoirs en argent 800°/°° reposant sur une base circulaire ciselée successivement d'un rang de perles et de fleurs à huit pétales en rappel sur le haut du fût de forme tronconique, les perles en rappel sur le binet et la bobèche intégrée.

Poids : 815 g - hauteur : 31 cm - diamètre de la base : 11,8 cm

Poinçons français : de second titre et du bureau de garantie n°27 (Escaut) **600/800€**

92

ITALIE XIX^e SIÈCLE (ATTRIBUÉ À)

Drageoir couvert en argent deuxième titre, l'intérieur en argent doré. Modèle Empire reposant sur quatre pieds griffe à appliques de feuilles de laurier, les deux anses à enroulement terminés par des têtes d'équidés, le couvercle amovible repoussé sur le pourtour de feuilles en chute et sommé d'un fruit sur sa terrasse de feuilles.

Poinçonné au charançon

Poids : 876 g - H. : 24 cm

600/800€





93

PARIS 1819 - 1838

Cinq pièces en argent doré composé d'un couvert à entremets, son couteau, sa petite cuiller et de son couteau à fromage du célèbre modèle dit « Joséphine » de BIENNAIS, chiffré postérieurement CP.

Poinçon vieillard

Orfèvre : Charles-Salomon MAHLER

Poids net : 119 g - poids brut : 231 g

100/150 €



94

PARIS XX^e SIÈCLE AVANT 1972

Paire d'assiettes en argent doré de style Régence.

Modèle à cinq contours moulurés d'oves et d'entrelacs, prolongés d'un rang de filets et gravés de draperies d'entrelacs sur un fond amati sur le marli.

Poinçon minerve

Orfèvre : PUIFORCAT PARIS en toutes lettres et

poinçon losangique

Poids : 1188 g - diamètre : 23 cm

1 500/2 000 €



95

PARIS 1809 - 1819

Ensemble à condiments en argent estampé composé de deux salières et d'un moutardier en argent et de leurs verres taillés. Inhabituel décor de Victoires ailées casquées de face dans un encadrement de feuillages en chute et palmes.

Orfèvre : Ambroise MIGNEROT insculpe en 1800, biffé en 1818

Poids net : 221 g

État : une petite feuille manquante au décor

estampé 400/500 €



96

PARIS 1819 - 1838

Paire de salières en argent complète de leurs verres bleu, quadripode à pieds de lion, le corps ajouré de cupidons et de palmettes (manque un amour dans un médaillon).

Orfèvre : L. RUCHMANN, insculpe en 1811 - 1812

Poids net : 184 g

État : petit éclat à un verre en bordure 300/400 €





97

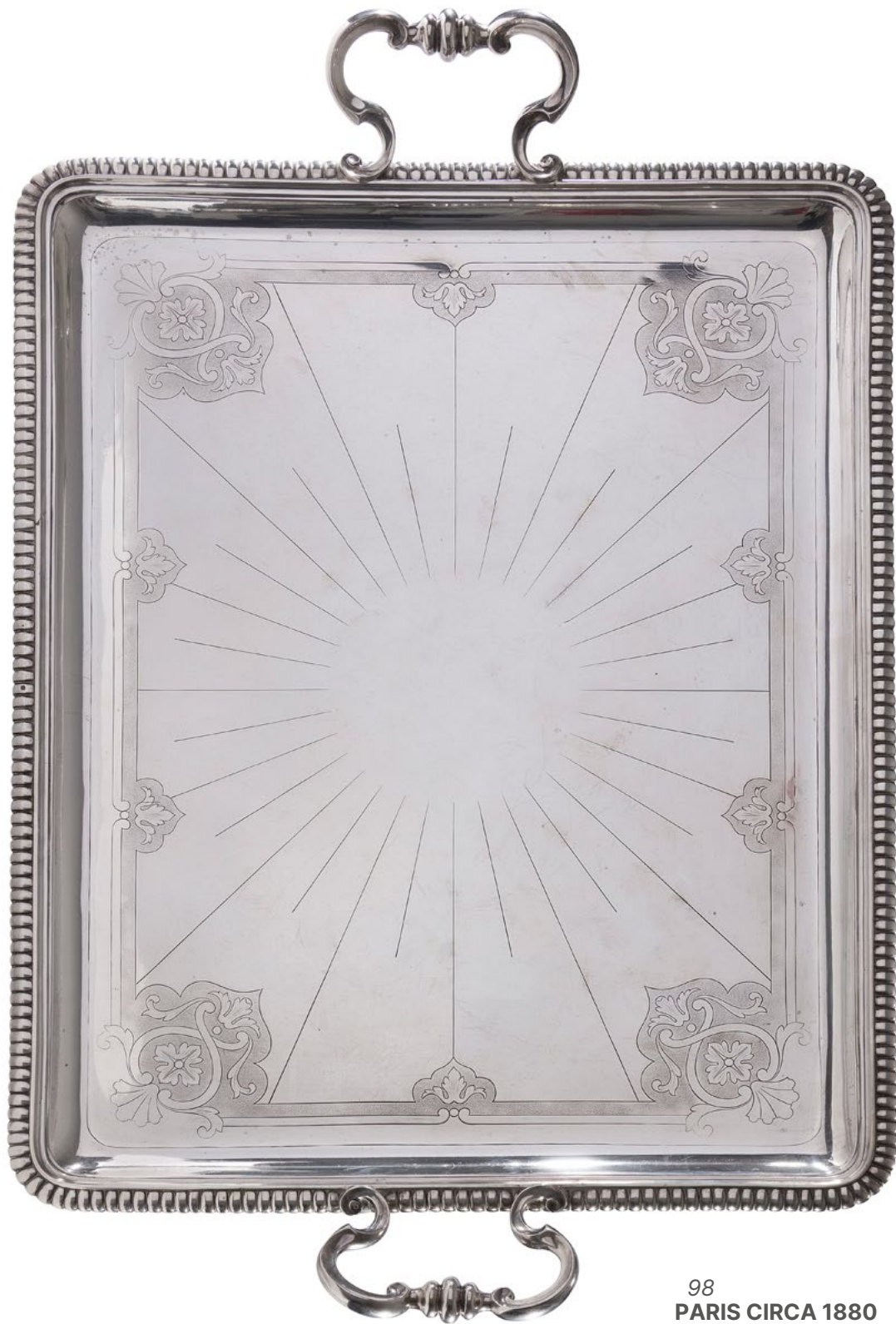
CHATELLERAULT 1819 - 1838

Douze couteaux à dessert dans leur coffret de forme rectangulaire en parfait état. Les manches en nacre à pans rehaussés d'un écu chiffré de lettres entrelacées en rappel sur le coffret, les lames en argent doré ainsi que leurs viroles.

Coutelier : PAGE-GALLOIS, cité dans l'Annuaire Général du Commerce et de l'Industrie à partir de 1835 jusqu'en 1845

Poids brut : 455 g - longueur : 19,6 cm - dimensions du coffret : longueur : 22,5 cm - largeur : 8,2 cm

Poinçonnés au deuxième titre de province et de coutelier P.G. 400/500€



98

PARIS CIRCA 1880

Grand plateau rectangulaire en argent mouluré de godrons, à deux anses coudées, gravé ciselé de feuillages sur des fonds amatis encadrant un décor gravé central rayonnant.

Poinçon minerve

Orfèvre : CARDEILHAC PARIS en toutes lettres et poinçon losangique

Poids : 4841 g

Longueur : 59,8 cm - largeur : 45,5 cm

5 000/6 000 €

PARIS 1798 - 1809

Composition d'inspiration antique pour ce confiturier en argent circulaire, le décor figurant Hermès et son caducée, complet de sa doublure amovible poinçonnée, le réceptacle des cuillers prévu dans le support inférieur. Très bien poinçonné : poinçons au premier coq, repoinçonné au vieillard et à la minerve, poinçon de garantie des orfèvres

Orfèvre : Antoine HIENCE, insculpe en 1798 biffé en 1828

On y joint huit cuillers de confiturier modèle uniplat à spatule courbe PARIS 1805 - 1809 par l'orfèvre : Jean-Louis HARDY,

Poids de l'ensemble : 1043 g - hauteur : 28 cm

État : deux manques sur le pourtour de la prise sommitale, une tresse de raisins en chute et un élément de support d'une cuiller

1 200/1 400€



100

PARIS 1809 - 1819

Drageoir en argent et son verre bleu reposant sur une base quadripode, au décor ajouré estampé de quatre femmes/ménades à l'antique jouant du tambourin et portant une grappe de raisins. Les anses sont soulignées de têtes de félin.

Orfèvre : Daniel GARREAU, reçu en 1817

Poids net : 285 g - H. : 21,5 cm

Poinçon de la garantie des orfèvres y compris sur le décor des femmes sur le pourtour
300/400 €



101

PARIS 1809 - 1819

Ensemble en suite de douze couverts (douze fourchettes et cuillers), modèle uniplate sans épaulement, gravé d'armoiries surmontées d'un heaume de chevalier.

Orfèvre : Jean-Antoine HERVIER, insculpe en 1798

Poids : 1834 g

On y joint une fourchette et une cuiller, premier et deuxième coq

Poids : 160 g
2 000/3 000 €



PARIS ÉPOQUE LOUIS-PHILIPPE CIRCA 1838 - 1848

Dans un grand coffre de transport en bois ouvrant à charnière gainé de feutrine rouge réalisé pour la réunion d'un thé-café en argent composé d'une bouilloire à bascule, son support, sa lampe et un bol, l'intérieur en argent doré, portant le poinçon de la maison ODIOT en toutes lettres et son poinçon losangique. D'un modèle néo-oriental associant des frises d'enroulements feuillagés fleuris, ils complètent des éléments d'origine étrangère poinçonnés au charançon, au décor oriental associé à des oiseaux.

On y trouve : plateau circulaire, théière, pot à lait, pince à sucre, cuiller à feuilles de thé aux armes Sartiges et un pot de toilette en verre à couvercle d'argent poinçonné minerve sans rapport avec le thé café.

Orfèvre : Charles-Nicolas Odiot, insculpe en 1826

Poids net : 4886 g

Dimensions du coffre : longueur : 53 cm - largeur : 38 cm - hauteur : 24 cm

Etat : manque un élément indéterminé dans le coffre 4 500/5 000 €





103

BIRMINGHAM 1872 - 1873

Ensemble de douze couverts à poisson en argent, les manches en ivoire. Les lames des couteaux sont gravées de poissons tous différents.

Orfèvre : Frederick ELKINGTON

Poids brut : 1308 g

État : quelques fêles à l'ivoire

300/500 €



104

PARIS 1819 - 1838

Dans son coffre rectangulaire ouvrant à charnière, muni de sa poignée centrale, doublé de feutrine rouge, ensemble complet en parfait état de couverts à entremets en vermeil. Beau modèle filet violon coquille agrafe, gravé au chiffre du Baron Grenier, famille belge. Elle est composée de : douze fourchettes, douze cuillers, douze petites cuillers, une pince à sucre, deux cuillers à saupoudrer et douze couteaux à manche de nacre, les lames à bout rond.

Orfèvre : François-Dominique NAUDIN pour les couverts et CARDEILHAC pour les couteaux.

Poids net : 2084 g - poids total brut : 2578 g 2 500/3 000 €



105

PARIS 1819 - 1838

Paire de ravers à beurre en argent 950°/°° inspirés du modèle du service à thé de Napoléon et Marie-Louise d'Autriche exécuté en 1810 par Biennais. De forme ovale, ils reposent sur quatre pieds fondus de cariatides ailées, les intérieurs postérieurs en métal doré. Les deux ovales, supports des cristaux d'origine, présentent le même décor de frise de postes, rosettes, oves et fer de lance.

Orfèvre : Jean-Charles CAHIER, reçu en 1801, son premier poinçon : un Jéhovah.

Poinçonné dans un des enroulements de la frise du pourtour, comme le vieillard et la garantie

Poids net : 1410 g - longueur : 24 cm - largeur : 14 cm - hauteur : 8,5 cm

Biennais ayant cédé son fonds à CAHIER en 1821 avec « les matrices, les poinçons et les marchandises fabriquées qui se trouvaient alors en atelier » il est tout à fait envisageable que les modèles présents dans l'atelier aient servi à la réalisation de ces ravers à beurre.

Ouvrage consulté et extrait : Anne DION-TENENBAUM :

Orfèvrerie du XIX^e siècle, la collection du Musée du Louvre :
pages 56, 269 et 271.

2 500/3 000 €



106

NAPLES DEUXIÈME QUART DU XIX^e SIÈCLE

Pot à sucre et son dormant (zuccheriera con piatto) en argent doré. De forme circulaire, à décor alterné de fleurs de lis et de draperies sur un fond de ligne horizontales en rappel sur le plateau, les deux anneaux mobiles formant prises sortent de la gueules de têtes de lion.

Le couvercle est sommé d'une pomme de pin.

Orfèvre : Gennaro IACCARINO en toutes lettres, cet orfèvre est l'auteur de diverses œuvres figurant dans des collections privées à partir de 1830, année à partir de laquelle son activité est attestée par des documents d'archives.

Poinçon de l'Italie méridionale à partir de 1832 : tête de femme de profil N8

Poids : 977 g - pot à sucre : hauteur 13,5 cm - dormant : diamètre : 20,3 cm

Ouvrage consulté : *Tre secoli di argenti napoletani*, Catalogue de l'exposition au Castel Sant'Elmo du 22 avril au 2 mai 1988

1 800/2 000 €



VIENNE 1866 - 1881

Dans son écrin de forme rectangulaire à deux plateaux ouvrant à charnière et portant le nom et l'adresse du fabricant : H. RATZERSDORFER GOLD - & SILBERWAREN-FABRIKANT - WIEN I. KOHLMARKT., 9 : un ensemble de couverts à entremets en argent doré, les manches émaillés polychromes de scènes d'inspiration antique et renaissance dans un style dit «historiciste». Les tiges présentent un décor de diables cornus et de têtes fantastiques au recto comme au verso.

Orfèvre : Hermann RATZERSDORFER, 1843 - 1881

Poinçons à partir de 1866 : lettre A pour Vienne et 3 pour le titre de 800°/°°, initiales de l'orfèvre : HR

Poids brut : 1479 g - longueur cuiller : 22 cm - fourchette : 21,2 cm - couteau : 22,2 cm

État : parfait état des émaux et du vermeil

3 000/4 000€



108

PARIS : CARDEILHAC CHRISTOFLE ENTRE 1951 ET 1972

Dans son coffre en bois à quatre tiroirs gainé de feutrine marron et muni de sa clé, importante ménagère en argent 925°/°°, composée de 103 pièces en argent, complétée de 13 pièces en métal. Modèle filet coquille, non chiffrée, cuilleron bordé.

1^{er} tiroir :

- 12 couverts (12 cuillers et douze fourchettes),
- 12 couteaux de table à lame acier, marquées CARDEILHAC France

2^{ème} tiroir :

- 12 couverts à poisson (12 fourchettes et 12 couteaux),
- 12 fourchettes à huître,
- 1 couvert à servir le poisson,

3^{ème} tiroir :

- 12 fourchettes à gâteaux EN MÉTAL poinçonnées CHRISTOFLE,
- 12 petites cuillers,
- 12 couteaux à fromage lame acier, marquées CARDEILHAC France,
- 1 pelle à gâteaux EN MÉTAL, au modèle, la lame marquée Christofle France,

4^{ème} tiroir :

- 1 louche,
- 1 cuiller et une fourchette à ragoût,
- 1 couvert à salade

Poids net : 5460 g - poids total brut : 7498 g

La maison CHRISTOFLE racheta le fonds CARDEILHAC en 1951 et l'intégra à la société. La minerve inscrite sur les couverts de cette ménagère porte la lettre A, date à laquelle le titre de l'argent fût porté de 950°/°° à 925°/°°.

7 000/8 000 €





110

110

PARIS CIRCA 1860 - 1870

Couvert à servir la glace en vermeil et manche de nacre en argent doré, les spatules ciselées sur une seule face d'une nef godronnée fleurie et vases cornets au modèle dans des encadrements feuillagés.

Coutelier/Orfèvre : Jules PIAULT

Poids brut : 206 g - longueur : 26 cm

100/150 €



109

109

ANGLETERRE XIXE SIÈCLE

Ensemble de deux cuillers à thé en argent, la tige terminée par un fouet. L'une ne porte pas de poinçon.

Poids des deux : 21,1 g - longueur : 12,7 et 10,2 cm 20/30 €

111

CHINE - SHANGHAI - VERS 1890 - 1900

Cuiller de service « China Export Silver » en argent, le haut du manche figurant un lettré, le bas une courtisane, le cuilleron repoussé de côtes.

Orfèvre : LUEN WO

Poids : 61 g - longueur : 21 cm

Repoinçonné au cygne

80/120 €

112

FINLANDE CIRCA 1990

Cuiller en argent 925°/° de type « Sami » - peuple nomade du nord de l'Europe - à l'imitation des cuillers en bois de rennes traditionnelles.

Poids : 30 g - longueur : 12,5 cm

60/80 €



111



112



113

BIRMINGHAM 1925

Pince à sucre en argent figurant un étrier dit « wishbone ».

Orfèvre : J. SWAN & Son

Poids : 8,8 g - longueur : 7,5 cm

60/80 €



114

116

114

PARIS DEUXIÈME MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Couvert à poisson en argent 950°/°° ciselé de rascasses sur les deux faces dans des entourages de roseaux.

Le manche à spatule triangulaire de style neogothique, chiffré de lettres entrelacées.

Poinçon minerve

Orfèvre : François NICOUD

Poids brut : 298 g - longueur : 30,7 et 27 cm 200/250 €



115

PARIS DEUXIÈME MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Série de six cuillers à sel en argent, les cuillerons en argent doré.

On y joint trois cuillers à sel en suite d'un modèle différent, poinçonnées à la minerve.

Orfèvre/Coutelier : attribuées à Louis PIAULT

Poinçonnées au sanglier

Poids total : 52 g

100/180 €



116

PARIS DEBUT DU XX^e SIÈCLE

Couvert à poisson en argent manche fourré feuillagé, chiffré en appliques : CL, les lames du couteau et du fourchon ajourées ciselées et gravées de poissons évoluant dans des roseaux sur les deux faces.

Poinçon minerve

Orfèvre : TALLOIS & MAYENCE

Poids brut : 366 g - longueur : 30,7 cm 180/200 €

117

Tastevin bourguignon classique en argent repoussé de larmes et de cupules à appui-pouce en lunule soulignée d'un anneau.

Orfèvre : Jean DESPRES

Poinçon minerve

Poids : 54 g - hauteur : 2 cm - longueur : 9,5 cm 100/150 €

118

MAISON PETER COUTELIER PARIS XX^e SIÈCLE

Ensemble composé d'une salière et d'un poivrier en argent, modèle à pans.

Poinçon minerve

Orfèvre : Emile PUIFORCAT pour le poivrier

Poids brut : 360 g

200/300 €



119

PARIS 1939 - 1941

Imposant service thé café en argent 950°/°° complet de sa bouilloire, de son support de brûleur et de son plateau à anses pris sur pièce, aussi impressionnant par sa taille que son modèle architecturé à pans simulant des colonnes doriques bordées de rangs de perles, détail récurrent sur les pourtours des becs verseurs et les prises centrales. Il est composé d'un grand plateau (61 cm x 40 cm), d'une bouilloire de 41 cm de hauteur, d'une cafetière, d'une théière et d'un pot à lait.

Poinçon minerve

Orfèvre : Henri GRANDJEAN

Poids brut : 11745 kg (anses en bois)

Henri GRANDJEAN - orfèvre en 1900, biffé en 1910, reprit sa carrière en 1939 pour la terminer en 1941 en pleine seconde guerre mondiale.

Ouvrage consulté : VERLET Rémi, *Dictionnaire des joailliers, bijoutiers et orfèvres en France, de 1850 à nos jours.*

16 000/18 000 €





120

Paire de poudreuses/saupoudreuses à sucre en métal argenté ouvrant à baïonnette en partie médiane. Modèle cylindrique à fond plat sur un modèle du début du XVIII^e siècle français. Elles sont gravées d'armoiries comtales sur le fût. Poinçon d'orfèvre carré sur l'une non identifié. Hauteur : 21,5 cm - diamètre de la base : 8 cm - État : enfoncement sur l'un des reperlés 200/300 €

122

MAISON CHRISTOFLE CIRCA 1850

Paire de réchauds et leurs cloches en métal argenté gravés d'un blason accolés de deux lévriers surmontés de la devise « Les Fidèles ». Orfèvre : en toutes lettres CHRISTOFLE et poinçon de Charles CHRISTOFLE. Diamètre : 26 cm. État : un pied à redresser 200/300 €



121

PARIS AVANT 1972

Saupoudroir en argent uni 950°/°° de forme balustre, reperlé de trèfles et de larmes, sommé d'une rose sur sa terrasse de feuilles. Poinçon minerve. Orfèvre : AUGER A PARIS en toutes lettres et dans un losange. Poids : 398 g - hauteur : 22,7 cm. État : petit enfoncement au reperlé (à redresser) 400/500 €





123

CARDEILHAC - CHRISTOFLE : SACRE DE BOKASSA

Partie de ménagère en argent 950°/°°, modèle Bagatelle, gravée de la couronne de Jean-Bedel BOKASSA et de l'emblème de l'Empire de Centrafrique commandée à CHRISTOFLE pour son Sacre en décembre 1977.

Elle est composée de :

- 15 fourchettes,
- 18 cuillers,
- 8 cuillers à café,
- 2 cuillers à moka,
- 2 cuillers à sauce

Poinçon minerve avant 1972

Orfèvre : CARDEILHAC en toutes lettres, poinçon losangique de Christofle et légion d'honneur

Poids net : 3472 g

Remerciements à Caroline Radenac de Christofle qui nous a transmis le nom du modèle de couverts de Cardeilhac.

4 000/5 000 €





126

Aiguière casque à appliques en métal argenté, sur un modèle du XVIII^e siècle français.

Bel état d'argenterie.

Hauteur : 27,5 cm

300/400€



124

CHARLES CHRISTOFLE - NAPOLEON III CIRCA 1860

Ensemble de quinze couverts modèle filet en métal argenté aux grandes armes de l'Empereur Napoléon III et deux cuillers.

On y joint un couvert uniplat gravé du N de la couronne impériale.

Poinçon de Charles Christofle

État : argenterie en bon état

800/1 000€

125

FRANCE XIX^e SIÈCLE

Sur un modèle du XVIII^e siècle, paire de rafraichissoirs à verre en métal argenté.

Longueur : 28,5 cm - largeur : 18 cm - hauteur : 11,5 cm

État : une déchirure en bordure

150/200€



127

PARIS FIN DU XIX^e SIÈCLE

Ménagère en argent 950°/° dans son coffre en chêne, non chiffrée
modèle composite feuillagé. Elle est composée de 101 pièces :

- 12 couverts de table,
- 11 couverts à entremets (manque un),
- 11 cuillers à thé,
- 12 couteaux de table, lames en acier inoxydable à bout rond,
- 12 couteaux à fromage, lames en acier,
- 12 couteaux à entremets, lames en argent,
- 1 couvert à découper,
- 1 couvert à poisson,
- 1 louche,
- 1 cuiller à sauce.

Poinçon minerve

Orfèvre : HENIN et Cie

Poids net : 3812 g - poids brut : 2734 g

4 000 /5 000 €



128

LONDRES 1932-1933

Dans leur écrin rectangulaire ouvrant à charnière doublé de velours vert, ensemble de douze rince-doigts en vermeil, reposant sur une bâte et ouvrant en corolle. Gravé sur le pourtour des armoiries de la famille Booth (blasonnement : d'argent à 3 heures arrachées de sangliers de sable posées 2 et 1) et de leur devise : «Quod Ero Spero» dans des encadrements feuillagés.

Orfèvre : en toutes lettres : The Goldsmiths & Silversmiths Company Ltd - 112 Regent Street et poinçon d'orfèvre
Londres, 1932 - 1933

Poids : 2886 g - diamètre : 12,5 cm - hauteur : 6,1 cm

Dimensions de l'écrin : longueur : 56,4 cm - largeur : 28,6 - hauteur : 15 cm

3 000/4 000€





129

PARIS XX^e SIÈCLE : COMTE ET COMTESSE DE PARIS

Rince-doigt en argent doré, modèle Elysée.

Poinçon minerve

Orfèvre : PUIFORCAT PARIS en toutes lettres

On y joint deux cuillers à sucre en vermeil d'origine anglaise du XIX^e siècle

Poids net : 335 g

Provenance : Succession du Comte de Paris, Christie's 14 octobre 2008 sous le numéro 28 du catalogue. La dédicace au revers correspond au vingtième anniversaire de mariage du Comte et de la Comtesse de Paris

500/600 €



130

PARIS DEUXIÈME MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Paire de porte-menus en argent rehaussés de coquilles et enroulements feuillagés.

Poinçon minerve

Orfèvre : ODIOT A PARIS en toutes lettres et poinçon losangique.

Poids : 121 g - longueur : 7,2 cm - hauteur : 6 cm

100/200 €

131

PARIS ART NOUVEAU

Deux porte-menus en argent 950‰ l'un formant porte-bouquet figurant des branches de muguet.

Poinçon minerve

Orfèvre : Alphonse DEBAIN, orfèvre actif entre 1883 et 1911

Poids : 121 g - longueur : 10,1 cm - hauteur : 4 cm et 4,5 cm

Référence :

Pour un modèle comparable vente ADER du 9/6/2023, lot 22 :

« série de douze porte-menus figurant des modèles de plantes naturalistes chères à l'Art Nouveau : chardon, houx, gui, iris... »

400/500 €





132

PARIS FIN DU XIX^e - PREMIER QUART DU XX^e SIÈCLE

Ensemble en suite de douze coquetiers en argent, l'intérieur en argent doré sur piedouche circulaire uni, ciselé d'une frise de lauriers sur fond guilloché, gravé d'un chiffre de lettres entrelacées.

Poinçon minerve

Orfèvre : l'ensemble dans un losange Robert LINZELER, et pour quatre en toutes lettres PIAULT, dont LINZELER reprend la maison en 1897

Poids : 611 g - hauteur : 6,4 cm

État : intérieur légèrement dévermeillé pour quatre (PIAULT), deux piedouche à redresser 600/800 €

133

ITALIE XX^e SIÈCLE

Douze gobelets en argent martelé (800°/°°), l'intérieur en argent doré, composés de deux séries, l'une unie, la seconde repoussée de fleurs en bouton et feuillage.

Poids : 1551 g - H. : 8,7 cm - D. : 8 cm

1 000 / 1 200 €



134

PARIS MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

Légumier couvert en argent uni circulaire à deux attaches feuillagées, le couvercle sommé d'un tournesol sur sa terrasse de feuilles.

Poinçon minerve

Orfèvre : Louis MANANT, en toutes lettres et dans un losange

Poids net : 803 g - d. : 19,8 cm 800/1 000 €



135

PARIS MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

Plat en argent circulaire à huit contours moulurés de filets et rehaussés aux délimitations des contours d'agrafes feuillagées.

Poinçon minerve

Orfèvre : Maurice MAYER à Paris en toutes lettres, pas de poinçon losangique

Poids : 606 g - diamètre : 30,3 cm 600/800 €



136

FRANCE PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Casserole/saucière en argent à manche latéral, circulaire à bec pris sur pièce.

Trace de poinçon

Poids brut : 416 g - diamètre : 14,2 cm

État : léger manque au manche de bois 400/600 €

137

Ensemble de trois casseroles/saucières en argent de forme circulaire à bec verseur, moulurées de rangs de filets. l'une est chiffrée, manque le manche en bois de la troisième.

Poinçon minerve

Poids brut : 769 g

600/800 €





138

ANGLETERRE XVIII^e SIÈCLE

Tankard miniature en argent, de forme tronconique à anse latérale croisée.

Poinçon d'orfèvre non identifié

Poids : 15 g - H. : 3,3 cm

40/60 €

139

ANGLETERRE XVIII^e SIÈCLE (ATTRIBUÉ À)

Porringer miniature en argent à deux anses, gravé IS sur le pourtour. Repoussé de grappes de raisin.

Poinçonné au cygne, aucun autre poinçon

Poids : 32 g - H. : 4 cm

État : ancienne déchirure restaurée en bordure

60/80 €



140

ANGLETERRE PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII^e SIÈCLE

Cuiller en argent, le manche à pans terminé en biseau.

Poinçons illisibles.

Poids : 41 g - L. : 15,1 cm

200/300 €

141

ANGLETERRE PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII^e SIÈCLE

Cuiller en argent forgé, le manche à pans.

Poinçons illisibles

Poids : 47 g - L. : 17,7 cm

300/500 €

142

ANGLETERRE : SHEFFIELD & BIRMINGHAM XIX^e SIÈCLE

Ensemble de neuf petites cuillers à thé en argent.

Poids : 84 g - L. : de 6 à 8 cm

300/500 €



144

ANGLETERRE DERNIER QUART DU XVIII^e SIÈCLE

Ensemble de six pinces à sucre formant ciseaux en argent.

Poids total : 198 g

250/300 €

145

ATTRIBUÉE À LONDRES XIX^e SIÈCLE

Pince à sucre en argent à décor ajouré terminé par deux glands.

Orfèvre : attribué à John EMES

Poids : 37 g - L. : 13,6 cm

20/30 €

143

LONDRES TROISIÈME QUART DU XVIII^e SIÈCLE

Ensemble de cinq cuillers à thé en argent, le cuilleron à l'imitation d'un gland ciselé de fleurs sur fond amati.

Cuilleron gravé I.I.S et au revers d'un guerrier casqué de profil. On y joint une cuiller à l'extrémité « pointue » dite « mote spoon ».

Maître orfèvre : Elizabeth OLDFIELD

Poids : 79 g - L. : 10,7 cm

150/200 €





146

LONDRES 1702 - 1703

Jatte à fraises en argent de forme circulaire à côtes et bord festonné, gravée en son centre d'une armoirie partiellement effacée.

Maître orfèvre : Isaac LIGER

Poids : 492 g - diamètre : 21,7 cm

1 500/2 500 €

147

LONDRES 1690

Terrine en argent reposant sur une bête, de forme circulaire à deux anses en console, repoussé sur le corps au premier tiers de côtes torsées en rappel sur le couvercle mais inversés, la prise en toupie terminée par une boule. gravée d'armoiries sur le corps.

Maître orfèvre : John JACKSON

Poids : 866 g - hauteur : 20,5 cm - diamètre : 15,7 cm

Poinçons sur le couvercle

1 500/3 000 €



148

SHEFFIELD 1935 - 1936 ET LONDRES 1937 - 1938

Service thé café en argent d'époque Art Déco composé de quatre pièces : cafetière, théière, sucrier et pot à lait. Modèle à pans architecturé, repoussé de côtes, quadripode, ciselé d'un motif géométrique en bordure encadré de filets. Les anses et la prise centrale en ivoire. La cafetière de Sheffield, les trois autres pièces de Londres.

Orfèvre : même orfèvre pour les quatre pièces : Emile VINER - poinçon de 1926 à 1966

Poids brut : 1526 g - hauteur de la cafetière : 20,2 cm

1500/2000 €





149

ANGLETERRE CHESTER 1905

Petite coupe à boire en argent repoussé de cupules sur le pied comme sur la coupe, à la manière des coupes du nord de l'Europe.

Orfèvre : Georges NATHAN et RIDLEY HAYES

Poinçonné au cygne

Poids : 100 g - hauteur : 6,8 cm - diamètre de la coupe : 7,1 cm 100/150 €



150

LONDRES 1904 - 1905

Petit vase en verre taillé à six pans gravé de motifs fleuris feuillagés à monture argent pour partie dorée, reposant sur six pieds palmettes, la monture du col ajourée encadrant chaque pan.

Orfèvre : William COMYNS

Poids brut : 372 g - hauteur : 15 cm

État : petit manque à la bordure supérieure, bel état du verre gravé 80/100 €



151

ALLEMAGNE XIX^e SIÈCLE

Coupe à boire en argent en forme d'ancolie, sur le modèle des coupes de Nuremberg du XVI^e et XVII^e siècle, repoussée de cupules et ornée de feuillages.

Poinçons non identifiés

Poids : 411 g - hauteur : 35 cm 300/400 €



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

La société à responsabilité limitée ADER est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L. 321-4 et suivants du Code de commerce. En cette qualité ADER agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'adjudicataire par son intermédiaire. Les rapports entre ADER et l'enchérisseur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat (ci-après, les « CGA »).

ACCEPTATION, OPPOSABILITÉ ET MODIFICATION DES CGA

Les CGA sont applicables sans restriction ni réserve à la relation entre ADER et tout enchérisseur. Les CGA sont communiquées préalablement à la vente sur le site Internet d'ADER, ainsi qu'au sein du catalogue de la vente concernée. L'enchérisseur déclare avoir pris connaissance des CGA et les accepte sans réserve en portant une enchère, quel qu'en soit le moyen. Les CGA applicables à la relation entre les parties sont celles en vigueur au moment de la vente concernée en tenant compte des éventuelles modifications écrites ou orales émises avant et pendant la vente et qui sont reportées au sein du procès-verbal de vente.

AVANT LA VENTE

1. Indications relatives aux lots

Les notices d'information contenues dans le catalogue sont établies, en l'état des connaissances au jour de la vente et avec toutes les diligences requises, par ADER et l'expert qui l'assiste le cas échéant, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées verbalement au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de vente.

1.1 État des lots et constats d'état ou de conservation

Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente et il relève ainsi de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et notamment lors des expositions. L'absence de mention dans le catalogue n'implique aucunement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de dommages, accidents, incidents ou restaurations. Seule l'existence de réparations, ainsi que de restaurations, manques et ajouts significatifs dont le lot peut avoir fait l'objet, a vocation à être indiquée. Les dimensions et poids des lots sont donnés à titre indicatif. De même, la mention de défauts n'implique pas l'absence d'autres défauts. Des constats d'état ou de conservation des objets peuvent être établis gratuitement sur demande et par commodité, ADER ou ses experts n'étant pas des restaurateurs ces rapports de condition ne sauraient remplacer la consultation de professionnels.

1.2 Œuvres d'art et objets de collection

ADER rappelle que l'emploi du terme « attribué à » suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable. « Entourage de » signifie que l'œuvre ou l'objet est le travail d'un artiste contemporain de l'artiste mentionné qui s'est montré très influencé par l'œuvre du maître. L'emploi des termes « atelier de » suivis d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre a été exécutée dans l'atelier du maître cité mais réalisée par des élèves sous sa direction. Les expressions « dans le goût de », « style », « manière de », « genre de », « d'après », « façon de » ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'œuvre ou d'école. Les biens d'occasion ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité visée à l'article L. 217-2 du Code de la consommation.

1.3 Provenance

ADER rappelle que les mentions concernant la provenance d'un lot sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité d'ADER. Si le vendeur a requis la confidentialité ou si l'identité des précédents propriétaires est inconnue du fait de l'ancienneté du lot, aucune indication relative à la provenance n'est portée au sein de la présentation du lot au catalogue.

1.4 Modifications des informations

Les informations figurant au catalogue peuvent faire l'objet de modifications ou de rectifications jusqu'au moment de la vente. Ces changements sont portés à la connaissance du public par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité au moment de la vente et par un affichage approprié en salle. Ces modifications sont consignées au procès-verbal de vente.

1.5 Lot précédé d'un °

Les descriptions de lots précédées d'un ° sont vendues par ADER ou par un membre d'ADER, par un expert sollicité par ADER ou par tout partenaire d'ADER.

1.6 Illustration des lots

Les photographies des lots mis en vente figurant au catalogue et sur le site Internet d'ADER, ainsi que sur les plateformes des opérateurs intermédiaires d'ADER n'ont pas de valeur contractuelle supérieure à la description opérée dans le catalogue. Les photographies sont données à titre indicatif impliquant que les couleurs des œuvres ou objets reproduits dans le catalogue sont susceptibles de différer des couleurs réelles ou de comporter des différences résultant, de manière non exhaustive, de l'adaptation technique, de la qualité photographique ou encore du support de reproduction.

1.7 Montres et articles d'horlogerie

Les articles d'horlogerie et les montres peuvent comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Les restaurations, caractéristiques techniques, numéros de série, dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. ADER n'apporte aucune garantie que la montre ou l'article d'horlogerie est en état de fonctionnement. Il appartient à tout enchérisseur de procéder lui-même à l'analyse du fonctionnement et/ou d'une éventuelle restauration et/ou de l'étanchéité de tels objets. Les frais relatifs aux restaurations, révisions, aux réglages et à l'étanchéité sont à la charge exclusive de l'adjudicataire.

1.8 Pierres et bijoux

L'indication d'une date entre « [] » correspond à celle de création du modèle et non à celle de réalisation du bijou. Les pierres et bijoux présentés à la vente peuvent avoir fait l'objet de traitements destinés uniquement à les mettre en valeur (notamment, et de manière non limitative : huilage des émeraudes, traitement thermique des rubis et saphirs, blanchissement des perles, etc.) n'altérant en rien leur qualité. Les pierres présentées sans certificat de laboratoire sont vendues sans garantie aucune d'un éventuel traitement. Lorsqu'il est indiqué qu'une pierre ou qu'un bijou est accompagné d'un certificat, les enchérisseurs sont invités à solliciter ADER afin que leur soit communiqué ce document, lequel fait foi sur tout autre document contradictoire. Il est précisé que l'origine des pierres et la qualité (comportant notamment, et de manière non limitative, la couleur et la pureté) reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat. Toute opinion différente issue d'un autre laboratoire ne saurait entraîner la nullité de la vente et ne saurait engager la responsabilité d'ADER et de l'expert de la vente.

2. Estimations des lots

ADER rappelle que les estimations sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la provenance des lots et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les estimations peuvent changer. Les estimations sont ainsi fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le lot soit vendu au prix estimé ou à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient ainsi constituer une quelconque garantie. Les estimations ne comprennent ni les frais de vente ni aucune taxe ou frais applicables.

3. Retrait de tout lot

ADER peut librement retirer un lot à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas la responsabilité d'ADER à l'égard de tout enchérisseur.

4. Exposition publique préalable à la vente et catalogue

ADER est libre d'organiser des expositions publiques préalablement à la vente et dont les modalités sont précisées sur le catalogue ou sur tout support de la vente concernée. Tout enchérisseur est invité à examiner les lots préalablement à la vente. Les lots y sont exposés afin de respecter leur sécurité. Toute manipulation effectuée par un enchérisseur non supervisée d'ADER se fait à ses risques et périls. Pour certaines ventes, ADER propose à tout éventuel enchérisseur un catalogue de la vente sous forme imprimée dont le prix est fixé à 18,96 euros HT soit 20 euros TTC, seuls les règlements en espèces étant acceptés. Le catalogue est une œuvre protégée par le droit d'auteur. Toute reproduction, représentation, adaptation et/ou modification du catalogue ou de ses éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite et expresse d'ADER.

LA VENTE

1. Enregistrement et accès à la vente

En vue d'une bonne organisation de la vente et préalablement à celle-ci, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès d'ADER, en lui communiquant un justificatif d'identité, ainsi que des références bancaires. ADER se réserve le droit de solliciter un dépôt de garantie, dont le montant est restitué dans les soixante-douze (72) heures après la vente si le lot n'a pas été adjugé à l'enchérisseur. ADER se réserve le droit d'interdire l'accès à la vente à tout enchérisseur pour justes motifs, notamment et de manière non limitative, en raison de l'inscription de l'enchérisseur au fichier Temis. L'enchérisseur est réputé s'inscrire et enchérir pour son propre compte. S'il enchérit pour autrui, l'enchérisseur doit indiquer à ADER qu'il est dûment mandaté par un tiers pour lequel il communique une pièce d'identité et les références bancaires. Toute fausse indication engage la responsabilité de l'enchérisseur. Si l'enchérisseur agit en tant qu'agent pour un mandant occulte il accepte expressément d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues.

ADER étant soumise aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, elle se réserve le droit de demander à tout enchérisseur de justifier de son identité au moyen d'un document probant et ce, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. À défaut de communiquer de tels documents ou si la vérification de ces documents s'avère impossible, l'enchérisseur ne peut s'inscrire à la vente.

2. Modalités des enchères

2.1. Enchères en salle

ADER rappelle que le mode usuel pour enchérir consiste à être présent en salle pendant la vente, à moins que la vente ne soit réalisée de manière totalement dématérialisée (vente online). ADER ne peut engager sa responsabilité pour tout autre mode de passation des enchères notamment si une erreur qu'elle soit d'ordre technique ou non, une omission ou une difficulté de liaison ou de connexion existait.

2.2 Ordres d'achat ferme et enchères téléphoniques

ADER se propose d'exécuter gracieusement des ordres d'achat ferme et des enchères téléphoniques, selon les instructions de l'enchérisseur. L'enchérisseur adresse sa demande à ADER en renseignant le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue accompagné d'un document d'identification (carte d'identité recto-verso pour les personnes physiques, extrait Kbis pour les personnes morales) et de coordonnées postales, électroniques et téléphoniques et ce, au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la vente. Toute demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchères téléphoniques doit avoir reçu une confirmation de ADER pour être exécutée. ADER se réserve le droit de ne pas accepter un ordre d'achat notamment, et de manière non limitative, si l'enchérisseur ne propose pas de garanties suffisantes.

Dans certains cas, la prise en compte d'un ordre d'achat ou d'une enchère téléphonique peut être conditionnée à un dépôt de garantie. Les offres illimitées ou d'« achat à tout prix » ne sont pas acceptées, l'enchérisseur est tenu de donner un montant maximal. Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, la priorité est donnée à celui reçu en premier. ADER décline toute responsabilité en cas d'erreurs éventuelles, d'insuccès si la liaison téléphonique ne peut être établie ou de non réponse suite à une tentative d'appel. ADER peut enregistrer les communications et peut les conserver jusqu'au règlement des éventuelles acquisitions.

2.3. Enchères en ligne par des plateformes tierces

ADER peut proposer d'enchérir en ligne par le biais de tout site Internet de plateformes d'opérateurs intermédiaires relayant la vente. Ces sites Internet constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, impliquant notamment des frais additionnels liés à leur utilisation.

2.4 Vente online

ADER organise des ventes online par le biais de plateformes d'opérateurs intermédiaires. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, et notamment vérifier l'application de tout frais éventuel pour l'utilisation de ces sites Internet tiers.

DÉROULEMENT DE LA VENTE

1. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur habilité et conduite de la vente

Le commissaire-priseur habilité organise et dirige les enchères de façon discrétionnaire, la conduite de la vente suit l'ordre de la numérotation du catalogue et les paliers d'enchères sont à sa libre appréciation. Le commissaire-priseur habilité veille au respect de la liberté des enchères et à l'égalité entre les enchérisseurs. Il dispose de la faculté discrétionnaire de refuser toute enchère, de retirer un lot de la vente et de désigner l'adjudicataire, c'est-à-dire le plus offrant et le dernier enchérisseur, une fois le terme « adjugé » prononcé. Les enchères en salle prennent sur toute autre enchère.

Le commissaire-priseur dispose de la faculté discrétionnaire de déplacer, de réunir ou de séparer des lots ou de retirer des lots de la vente. En aucun cas la responsabilité d'ADER ne peut être engagée en cas de retrait de tout lot au cours de la vente, et notamment vis-à-vis des enchérisseurs ayant effectué une demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchère téléphonique.

En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au dernier prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent est admis à enchérir à nouveau.

2. Conduite de la vente

La vente se fait expressément au comptant et est conduite en euros. ADER peut toutefois offrir, à titre indicatif, la retranscription des enchères en devises étrangères. En cas d'erreur de conversion de devises, la responsabilité d'ADER ne peut être engagée, seul le prix en euros faisant foi. L'accès aux lots lors de la vente est strictement interdit.

3. Prix de réserve

Le prix de réserve s'entend du prix minimum confidentiel au-dessous duquel le lot ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut dépasser l'estimation basse figurant au catalogue ou modifiée publiquement avant la vente et le commissaire-priseur habilité est libre de débiter les enchères en dessous de ce prix et de porter des enchères pour le compte du vendeur. En revanche, le vendeur ne peut porter aucune enchère pour son propre compte ou par le biais d'un autre mandataire.

4. Prémption

Les articles L. 123-1 et L. 123-2 du Code du patrimoine autorisent, dans certains cas, l'État ou la BNF à exercer un droit de prémption, c'est-à-dire la faculté pour l'État ou la BNF de se substituer à l'adjudicataire, sur les œuvres d'art mises en vente publique ou à l'occasion de ventes de gré à gré après une vente aux enchères publiques préalable infructueuse. Le représentant de l'État présent lors de la vacation formule sa déclaration auprès du commissaire-priseur habilité juste après la chute du marteau. La décision de prémption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze (15) jours. Par ailleurs, et conformément aux articles L.123-1 à 4 et R. 123-1 à 8 du Code du patrimoine, le droit de prémption peut être exercé par voie électronique. En pareille situation, la décision de prémption doit être confirmée dans un délai de quatre (4) heures à compter de la réception du résultat par le représentant de l'État. En aucun cas, ADER ne peut assumer une quelconque responsabilité du fait des décisions administratives de prémption.

EXÉCUTION DE LA VENTE

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se serait pas fait enregistrer avant la vente, il doit communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

1. Obligation de paiement

L'adjudication opère transfert de propriété et oblige l'adjudicataire au paiement intégral du prix d'adjudication, ainsi que de l'ensemble des frais et taxes précisés ci-après. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente selon les modalités précisées à l'Article 3 de la présente section et ne peut en aucun cas être différé, quand bien même l'adjudicataire souhaite exporter le lot et est dans l'attente de l'obtention d'une licence d'exportation. Aucun lot n'est remis à l'adjudicataire avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues.

2. Frais de vente

En sus du prix d'adjudication, c'est-à-dire du « prix marteau », l'adjudicataire doit acquitter des frais de :

- 25% HT (31,875 % TTC) pour les adjudications jusqu'à 1 000 000 €
- 22% HT (28,71% TTC), sur la partie du prix d'adjudication entre 1000 001 €
- 15% HT (21,325% TTC), sur la partie du prix d'adjudication supérieure à 5 000 001 €

Pour les ventes judiciaires, les frais de vente sont fixés par la loi et s'élèvent à 11,9% HT (soit 18% TTC), le lot est suivi du signe #

Lorsque l'adjudicataire a enchéri sur une plateforme tierce, ADER facture à l'adjudicataire les frais additionnels dus par elle à la plateforme pour l'utilisation de celle-ci, selon la plateforme utilisée :

- plateforme drouot.com (drouot live) : 1,5% HT (soit 1,8% TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Interenchères : 1,5% HT (soit 1,8 % TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Invaluable : 3% HT (soit 3,6% TTC) du prix d'adjudication.

3. TVA

Conformément à l'article 83-I de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 la TVA s'appliquera sur la somme du prix d'adjudication et des frais acheteurs et ce, au taux réduit de 5,5% pour les œuvres d'art, objets de collection et d'antiquités (tels que définis à l'art. 98-A-II, II, IV de l'annexe III au CGI) et au taux de 20 % sur la marge pour les autres biens (notamment les bijoux et montres de moins de 100 d'âge et les vins-spiritueux). Le montant de la TVA sera indiqué sur le bordereau d'adjudication et l'acheteur assujéti à la TVA sera en droit de la récupérer.

4. Paiement

L'adjudicataire peut effectuer son règlement par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 euros frais et taxes compris ; aucun règlement au-delà de cette somme ne sera accepté.
- par carte bancaire Visa ou Mastercard – les règlements par carte bancaire American Express ne sont pas acceptés ;
- par virement bancaire au bénéfice d'ADER SARL, les éventuels frais additionnels de transfert étant à la seule charge de l'adjudicataire sur le compte suivant : SOCIETE GENERALE PARIS BEAUBOURG ENT (03538) 43 RUE BEAUBOURG 75003 PARIS - IBAN : FR76 3000 3035 3800 0200 2507 708 - BIC : SOGEFRPP
- par paiement bancaire « 3D Secure » sur le site d'ADER à l'adresse Url suivante : <https://paiement.ADER-paris.fr/adjudication.php>.

Les règlements par chèque ne sont pas acceptés.

Le paiement doit être réalisé au seul nom de l'adjudicataire. ADER rappelle qu'aucun paiement ne peut être réalisé pour un tiers et qu'aucune modification de l'identité de l'adjudicataire ne peut intervenir postérieurement à la vente aux enchères publiques. Aucun fractionnement du paiement n'est accepté.

5. Défaut de paiement

Conformément à l'article L. 321-14 du Code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, et après mise en demeure restée infructueuse adressée à l'adjudicataire par lettre recommandée avec accusé de réception, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois (3) mois à compter de l'adjudication, ADER a mandat d'agir en son nom et pour son compte et peut, selon son choix :

- notifier à l'adjudicataire défaillant la résolution de plein droit de la vente, sans préjudice des éventuels dommages-intérêts. L'adjudicataire défaillant demeure redevable des frais de vente ;
- poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication et des frais de vente, pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur, montant auquel s'ajoutent quarante euros de frais de recouvrement par lot.

En tout état de cause, l'adjudicataire défaillant ne peut invoquer la résolution du contrat pour se soustraire aux obligations qui sont les siennes.

ADER se réserve le droit d'exclure des ventes futures tout adjudicataire ou représentant de tout adjudicataire qui a été défaillant ou qui n'a pas respecté les présentes conditions générales d'achat. ADER se réserve le droit d'inscrire l'adjudicataire défaillant ou son représentant à la liste noire des mauvais payeurs de Drouot SI, lui interdisant ainsi d'utiliser les services de la plateforme Drouot.com. Par ailleurs, ADER est adhérente au Service Temis permettant la consultation et l'alimentation du fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères. ADER se réserve le droit d'inscrire au fichier Temis l'adjudicataire défaillant ou son représentant, ayant pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'adjudicataire défaillant auprès des opérateurs de ventes volontaires adhérents et de lui interdire l'utilisation de la plateforme Interenchères. ADER se réserve également le droit de procéder à toute compensation de la créance due avec les sommes éventuellement dues à l'adjudicataire défaillant.

6. Délivrance des lots

Tout lot ne peut être délivré à l'adjudicataire qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes. Sous réserve de la présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable d'ADER attestant du complet paiement du prix, les lots peuvent être délivrés au cours ou à l'issue immédiate de la vacation en salle de vente aux enchères. Les lots doivent être retirés dans les plus brefs délais après leur règlement

intégral. Les frais de gardiennage sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire. Les lots non retirés à l'issue de la vacation considérée sont entreposés au Magasinage de l'hôtel Drouot, au sein d'un autre lieu non géré par ADER ou à l'étude ADER, le choix étant laissé à la discrétion d'ADER.

Hors conditions particulières applicables aux ventes ayant lieu à l'hôtel Drouot ou dans tout autre lieu de vente non directement géré par ADER, et à compter du quatorzième (14e) jour après la vente, le lot acheté réglé ou non réglé restant à l'étude ou dans l'entrepôt de stockage de l'étude, fait l'objet de la facturation journalière suivante :

- cinq (5) euros HT pour les lots de petite taille, à savoir les tableaux mesurant moins de 1 x 1 m, les lots légers et de petit gabarit ;
- dix (10) euros HT pour les lots de moyenne taille, à savoir les tableaux mesurant plus de 1 m, les lots lourds et de petit gabarit ;
- quinze (15) euros HT pour les lots de grande taille, à savoir les lots lourds et de grand gabarit ;
- vingt (20) euros HT pour les lots volumineux, à savoir les lots imposants ou composés de plusieurs lots présentant ensemble un aspect volumineux,

La qualification des lots au sein de l'une de ces catégories est laissée à la discrétion d'ADER.

Pour tout lot adjudgé, réglé ou non, demeurant stocké dans un autre lieu que tout lieu géré directement par ADER dont le choix est laissé de manière discrétionnaire à ADER, notamment et de manière non limitative, le Magasinage de l'hôtel Drouot, l'adjudicataire fait son affaire des frais liés au stockage et aux éventuelles pénalités de retard s'inférant des conditions particulières qui lui est applicable et ne peut en tenir rigueur à ADER.

7. Transport des lots – transfert de propriété et des risques

ADER n'effectue aucun emballage ni envoi. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'adjudicataire, quelle que soit sa qualité, celui-ci devant se rapprocher de toute société de transport de son choix. Les sociétés de transport n'étant pas les préposées d'ADER, cette dernière ne peut être responsable de leurs actes ou omissions. L'adjudicataire ayant opté pour un envoi de ses achats par une société de transport adhère aux conditions générales de ce prestataire et écarte la possibilité d'engager la responsabilité d'ADER en cas de préjudice subi dans le cadre de cette prestation de services. La liste des transporteurs suivants est donnée à simple titre indicatif :

- The Packengers : hello@thepackengers.com ;
- MBE Montrouge : mbe2561@mbefrance.fr - +33 (0)1 84 19 39 33 ;
- Golden Transports : fine.art@golden-transports.com - +33 (0)1 88 29 05 29 ;
- Art Régie Transports : benoit.dartigues@artregietransport.com - +33 (0)1 58 61 37 33 ;

Le transfert de propriété ainsi que le transfert des risques s'opèrent au prononcé du terme « adjudgé » par le commissaire-priseur habilité, de telle sorte que l'adjudicataire est lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. ADER décline toute responsabilité quant aux dommages que le lot pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. ADER ne peut assumer une quelconque responsabilité en l'absence de prise de disposition à cet effet.

Le transfert des risques sur les lots s'opère au moment de l'adjudication lorsque l'adjudicataire revêt la qualité de professionnel, de telle sorte que la responsabilité de ADER ne peut être reconnue en cas de perte ou de dommages causés sur le ou les lots. Le transfert des risques à l'adjudicataire consommateur ou non-professionnel s'opère lorsque celui-ci ou un tiers désigné par ses soins (et notamment, et de manière non exhaustive, un transporteur) prend physiquement possession des lots. Le transport des lots doit être effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

8. Éventuel droit de rétractation du client consommateur pour l'achat d'un lot appartenant à un vendeur professionnel dans le cadre de ventes entièrement dématérialisées

L'adjudicataire consommateur est informé qu'il dispose d'un droit de rétractation lorsque (i) le vendeur est un professionnel – entendu comme toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole – et (ii) que la vente est entièrement dématérialisée, en ce qu'elle se tient sans que quiconque n'ait la capacité d'assister à la vente en personne. Lorsque ce droit s'applique, l'adjudicataire consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours suivant le lendemain de livraison ou de la délivrance du lot pour exercer ce droit. Les lots pouvant bénéficier d'un droit de rétractation éventuel sont identifiés par le symbole « # ».

CITES ET EXPORTATION DES BIENS CULTURELS

1. Biens culturels

L'exportation hors de France ou l'importation dans un autre pays d'un lot peut être affectée par les lois du pays vers lequel il est exporté ou importé. L'exportation de tout lot hors de France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer. Certaines lois peuvent interdire l'importation ou interdire la revente d'un lot dans le pays dans lequel il a été importé. L'exportation d'un lot revêtant la qualité de bien culturel, en dehors du territoire douanier français est subordonnée à l'obtention d'un certificat délivré par les services compétents du Ministère de la Culture, dans un délai maximum de quatre (4) mois à compter de la demande, sous réserve des exceptions figurant au sein du Code du patrimoine. Les services du Ministère de la Culture peuvent refuser la délivrance d'un tel certificat ou rejeter une telle demande lorsque le bien culturel considéré est notamment susceptible de présenter le caractère d'un trésor national. En tout état de cause, la responsabilité d'ADER ne saurait être engagée en cas de refus ou de retard de délivrance de certificat. La demande, la suspension ou le refus d'octroi de certificat est sans incidence aucune sur l'obligation de paiement à la charge de l'adjudicataire, lequel est redevable de ces sommes envers ADER et notamment au titre des frais engagés. Sous certaines conditions laissées à la

discrétion d'ADER, ADER peut effectuer les formalités de demande de certificat d'exportation pour le compte de l'adjudicataire et est susceptible de facturer l'ensemble des frais afférents à l'adjudicataire. En cas de suspension, de rejet de la demande ou de refus de délivrance du certificat, ADER n'est pas redevable du remboursement de telles sommes à l'adjudicataire.

2. Réglementation Cites

La réglementation internationale du 3 mars 1973, dite Convention de Washington a pour objet la protection de spécimens et d'espèces dits menacés d'extinction. L'exportation ou l'importation de tout lot fait ou comportant une partie (quel qu'en soit le pourcentage) en ivoire, écailles de tortues, peau de crocodile, corne de rhinocéros, os de baleine, certaines espèces de corail et en palissandre, etc. peut être restreinte ou interdite. Il appartient, sous sa seule responsabilité, à l'adjudicataire de prendre conseil et de vérifier la possibilité de se conformer aux dispositions légales ou réglementaires qui peuvent s'appliquer à l'exportation ou l'importation d'un lot, avant même d'enchérir. Des informations supplémentaires relatives à la réglementation applicable à certains lots peuvent être indiquées sur la fiche de présentation dudit lot.

Dans certains cas, le lot concerné ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par expert, aux frais de l'adjudicataire, de l'espèce et ou de l'âge du spécimen concerné. ADER peut, sur demande, assister l'adjudicataire dans l'obtention des autorisations et rapport d'expert requis. Ces démarches sont conduites aux seuls frais de l'adjudicataire. Cependant, ADER ne peut garantir que les autorisations soient délivrées. En cas de refus de permis ou de délai d'obtention de celui-ci, l'adjudicataire reste redevable de la totalité du prix d'achat du lot. Un tel refus ou délai ne saurait en aucun cas justifier le retard du paiement ou l'annulation de la vente.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

ADER est seule titulaire du droit de reproduction sur son catalogue et son contenu. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. Toute reproduction du catalogue d'ADER peut également constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits d'auteur sur l'œuvre. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son nouveau propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

DONNÉES PERSONNELLES

L'enchérisseur est informé qu'ADER, en sa qualité de responsable de traitement, collecte et traite des données personnelles dans le cadre de l'exécution d'un contrat avec l'enchérisseur, ayant pour objet la gestion des ordres d'achat ferme ou téléphonique, ainsi que la gestion des enchères et des adjudications. L'enchérisseur dispose d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation et d'opposition de traitement et d'un droit à la portabilité sur ses données personnelles. L'enchérisseur est invité à consulter la politique de protection des données personnelles accessible depuis l'onglet « Confidentialité » en pied de page du site Internet d'ADER. L'enchérisseur s'engage à fournir des renseignements à jour et est responsable de toute fausse déclaration.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Conformément à l'article L. 561-2, 14° du Code monétaire et financier, les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont applicables à ADER en sa qualité d'opérateur de ventes volontaires lorsque celle-ci procède à une transaction ou une série de transactions liées d'un montant égal ou supérieur à 10.000 euros. L'adjudicataire ou son mandant s'engage à fournir spontanément et de bonne foi l'ensemble des documents permettant l'établissement de leur identité. En fonction des circonstances, ADER peut être soumise à une obligation de vigilance renforcée, l'adjudicataire ou son mandant s'engageant alors à répondre à toute interrogation permettant à ADER de se conformer à ses obligations légales.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Conformément aux dispositions de l'article L. 321-17 du Code de commerce, l'action en responsabilité à l'encontre d'un opérateur de ventes volontaires se prescrit par cinq ans à compter de la prise ou de la vente aux enchères publiques. ADER rappelle à ses clients l'existence du Recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires pris par arrêté ministériel du 30 mars 2022. Ce recueil est disponible sur le site du Conseil des maisons de vente. ADER informe également ses clients de la possibilité de recourir à une procédure extrajudiciaire de règlement des litiges en saisissant le commissaire du Gouvernement près le Conseil des maisons de vente, en ligne ou par courrier avec accusé de réception. Seule la loi française régit les présentes conditions générales d'achat. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, et à défaut de conciliation préalable, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites sont soumis exclusivement aux tribunaux compétents de Paris (France).



ADER, Société de Ventes Volontaires

3, rue Favart 75002 Paris
www.ader-paris.fr - contact@ader-paris.fr
Tél. : 01 53 40 77 10

**COMMISSAIRES-PRISEURS
ET INVENTAIRES**

David NORDMANN
david.nordmann@ader-paris.fr
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr

RDV : Alice GHIURITAN
alice.ghiuritan@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 14

DÉPARTEMENTS

**Art moderne et contemporain
Tableaux et dessins**

Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 09
Camille MAUJEAN
camille.maujean@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 07

**Art Nouveau - Art Déco
Design**

Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 09
Apolline MICHELOT
apolline.michelot@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 03

Dessins anciens

Camille MAUJEAN
camille.maujean@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 07

**Mobilier - Objets d'art
Tableaux anciens - Miniatures
Argenterie - Orfèvrerie
Lettres et manuscrits autographes**

Marc GUYOT
marc.guyot@ader-paris.fr
Tél. : 01 80 27 50 17

Estampes

**Livres
Militaria
Judaïca**

Vins et alcools
Élodie DELABALLE
elodie.delaballe@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 16

**Bijoux et montres, Haute Joaillerie
Mode**

Christelle BATAILLER
christelle.batailler@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 17

**Art d'Orient
Art d'Extrême-Orient
Art Russe - Archéologie
Arts Premiers**

Magdalena MARZEC
magda.marzec@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 08

Photographies - Livres Photos

Mary KLEIN
mklein@ader-paris.fr
Tél. : 01 80 27 50 20

**Numismatique, Philatélie
Or et métaux précieux
Ventes classiques**

Anna GINET
anna.ginet@ader-paris.fr
Lola NORDMANN
lola.nordmann@ader-paris.fr

Communication

Paul ROCLE
paul.rocle@ader-paris.fr
Tél. : 01 80 27 50 21

ADMINISTRATION

Vendeurs

Christelle BATAILLER
christelle.batailler@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 17

Acheteurs

Vincent HOINGNE
vincent.hoingne@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 12

Ordres d'achat

Ekaterina GORSHKOVA
egorshkova@ader-paris.fr
Tél. : 01 87 44 47 74

LOGISTIQUE

Envois

Vincent HOINGNE
vincent.hoingne@ader-paris.fr

Magasinage

Amand JOLLOIS - Olivier GROSOL
-Cyril VILMOUTH

BUREAUX ANNEXES

Paris 16 / Neuilly

Maguelone CHAZALLON-CAUCHOIS
Commissaire-priseur
m.chazallon@ader-paris.fr
20, avenue Mozart - 75016 Paris
Tél. : 01 78 91 00 56
20, rue de Chartres
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : 01 78 91 10 00

Bruxelles

Octavie BORDET
Commissaire-priseur
Avenue de Tervuren, 113
1040 Bruxelles
info@ader-brussels.be
Tél. : 0032 2 268 85 88

PHOTOGRAPHIES

Élodie BROSSETTE - Édouard ROBIN

CRÉATION GRAPHIQUE

Ekaterina GORSHKOVA

